



HAL
open science

Rapport final d'opération de diagnostic archéologique. Évreux (27) - 11, rue de l'Horloge

Pierre Wech

► To cite this version:

Pierre Wech. Rapport final d'opération de diagnostic archéologique. Évreux (27) - 11, rue de l'Horloge. Mission archéologique départementale de l'Eure. 2014. hal-04345957

HAL Id: hal-04345957

<https://hal.science/hal-04345957>

Submitted on 14 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

MADE

EVREUX (27), « 11, Rue de l'Horloge »

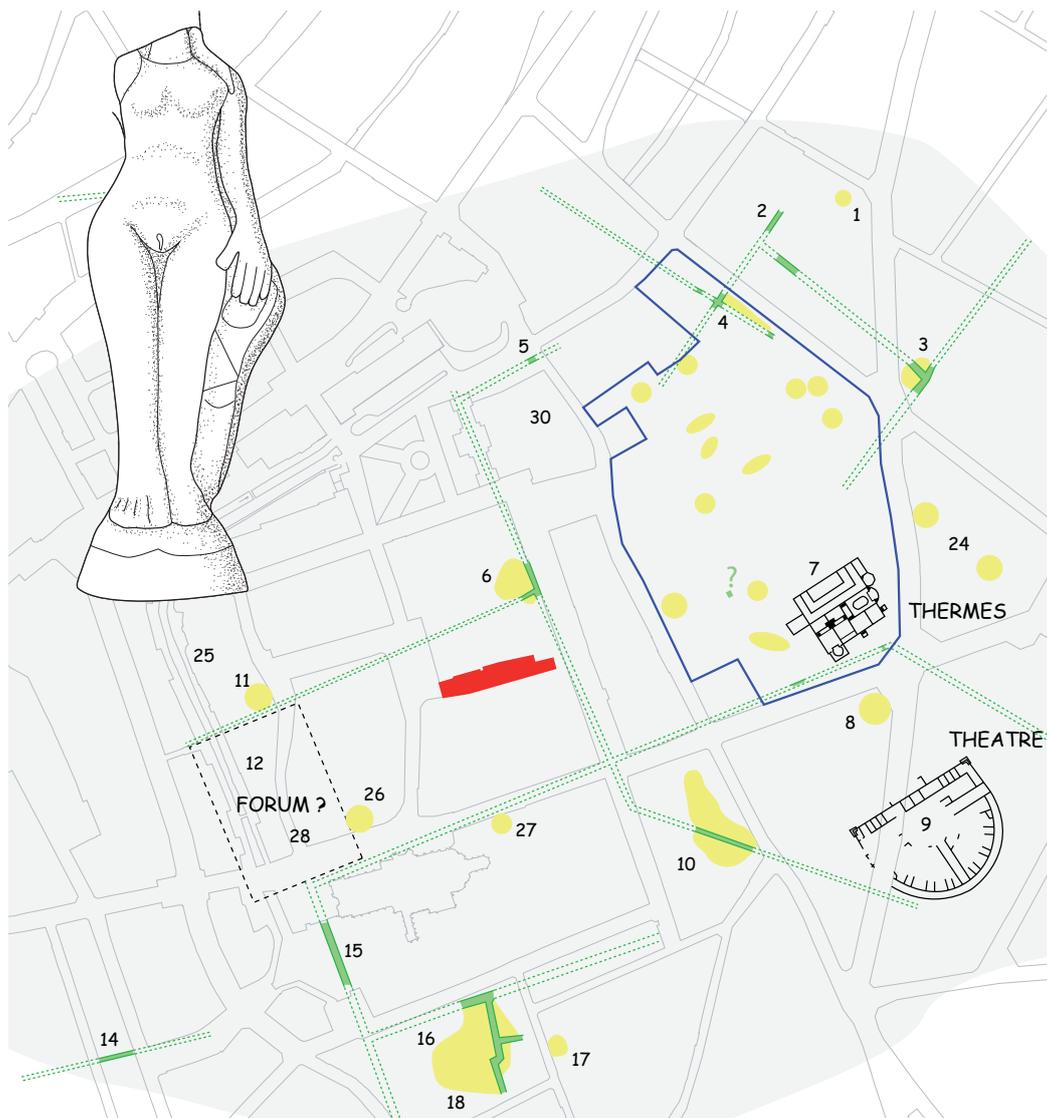
Code INSEE n° 27229

Arrêté de prescription n° AD-2013-20

Arrêté de désignation n° AT-2013-20

Sous la direction de Pierre WECH

Avec la collaboration de
Delphine THÉOLAS



JANVIER 2014

Conseil général de l'Eure
Hôtel du Département Bd Georges Chauvin
27021 Evreux cedex

DÉPARTEMENT DE
l'EURE

Avant-propos :

Le présent rapport d'opération archéologique préventive a été réalisé par la Mission archéologique départementale de l'Eure, en application de l'article L.523-11 du code du patrimoine, du chapitre VI du décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 et de l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation de rapports d'opérations archéologiques.

Toute reproduction ou diffusion, même partielle, sous la forme de copies imprimées ou numériques, du texte et des illustrations constituant ce rapport, ne peut se faire que dans le respect de la propriété intellectuelle. A ce titre, elle est soumise à autorisation préalable de la Mission archéologique départementale de l'Eure.

L'exploitation des résultats présentés dans le rapport n'est également possible que dans le cadre du droit de courte citation, avec les références exactes et complètes du rapport, ainsi que la mention du Conseil général de l'Eure et du nom de l'auteur.

Pour citer ce rapport :

WECH (P.) – Evreux (Haute-Normandie, Eure), « 11 rue de l'Horloge ». Rapport final d'opération de diagnostic archéologique. Le Vieil-Evreux, Conseil général de l'Eure, 2014, 91 p.

Remerciements :

Je tiens tout particulièrement à remercier Vincent Dartois qui m'a assisté durant la phase de terrain, ainsi que Luc Davoust qui a été fort secoué aux commandes de la mini-pelle.

Merci également à Thierry Quennehen, directeur adjoint de la CAF, qui a suivi le dossier de bout en bout et a largement contribué à la réalisation de cette opération dans de bonnes conditions.

Illustrations de couverture :

- Statuette en terre cuite figurant Vénus anadyomène (US. 8 TC 1)
- Localisation de l'opération dans le contexte de la ville antique d'Evreux

EVREUX (27),
« 11, Rue de l'Horloge »

Sous la direction de Pierre WECH

Avec la collaboration de
Delphine THÉOLAS

Code patriarche 17899
Code INSEE 27229
N° de l'arrêté de prescription AD-2013-20
N° de l'arrêté de désignation AT-2013.20
Responsable d'opération Pierre WECH
N° (opérateur) de l'opération AP.064
.....

JANVIER 2014

Sommaire

DONNÉES ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES.....	3
Fiche signalétique.....	5
Mots-clés des thésaurus	6
Générique de l'opération	7
État de conservation du site.....	8
Notice scientifique.....	8
Localisation de l'opération	9
Arrêté de prescription	13
Projet d'intervention	17
Arrêté de désignation du responsable scientifique	21
Arrêté d'autorisation	23
CONDITIONS DE RÉALISATION DE L'OPÉRATION ET RÉSULTATS	25
1. Motifs et localisation de l'intervention.....	27
1.1. Le projet d'aménagement et la prescription de diagnostic.....	27
1.2. Localisation de l'intervention.....	27
2. Nature et méthodologie de l'intervention	29
2.1. Entre contraintes et nécessités.....	29
2.2. Nature des travaux réalisés	30
2.3. Moyens techniques et humains	30
2.4. Système d'enregistrement des données	31
3. Présentation de l'opération : cadre naturel et contexte historique.....	32
3.1. Cadre géographique, géologique et topographique	32
3.2. Contexte historique et archéologique	33
3.2.1. <i>Evreux à travers les époques</i>	33
3.2.2. <i>Contexte archéologique pré et protohistorique</i>	33
3.2.3. <i>Contexte archéologique antique</i>	34
3.2.4. <i>Contexte archéologique de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Age</i>	37
3.2.5. <i>Contexte archéologique médiéval et moderne</i>	37

4. Présentation des résultats par sondage.....	41
4.1. Sondage 1	41
4.1.1. <i>Occupation tardo-antique ?</i>	41
4.1.2. <i>Du Moyen Age à époque moderne</i>	41
4.1.3. <i>La période contemporaine</i>	42
4.2. Sondage 2	43
4.2.1. <i>Occupation et habitat tardo-antique ?</i>	43
4.2.2. <i>Démolition et remblaiement ?</i>	49
4.2.3. <i>Réaménagement et dernières occupations</i>	54
4.2.2. <i>Du Moyen Age à l'époque moderne</i>	58
4.2.3. <i>La période contemporaine</i>	58
5. Synthèse des observations.....	60
6. Bilan du diagnostic	61
7. Bibliographie	63
ÉTUDES SPÉCIALISÉES	65
TABLE DES FIGURES	73
LES INVENTAIRES	77
1. Inventaire des unités stratigraphiques et des structures	79
2. Inventaire du mobilier archéologique.....	83
3. Inventaire des documents photographiques	85

**DONNÉES ADMINISTRATIVES,
TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES**

FICHE SIGNALÉTIQUE

Localisation de l'opération

Région : Haute-Normandie

Département : Eure

Commune : Evreux

Adresse ou lieu-dit :

11 Rue de l'Horloge

Codes

Code INSEE : 27229

Codes Patriarche : 17899

Coordonnées géographiques et altimétriques (Lambert 93 et NGF 69)

X = 1564,816 à 1564,904

Y = 8204,471 à 8204,833

Z = 65,80 à 66,30 m NGF

Références cadastrales

Commune : Evreux

Année : 2013

Section(s) : XM

Parcelle(s) : 66

Lieu-dit : Rue de l'Horloge

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

-

Propriétaire du terrain

CAF - Caisse d'allocations familiales de l'Eure

Références de l'opération

N° de l'arrêté de prescription

AD-2013-20

N° de l'arrêté de désignation de l'opérateur

AT-2013-20

N° de l'arrêté de désignation du responsable scientifique

AD-DES-2013-20

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

CAF - Caisse d'allocations familiales de l'Eure

Nature de l'aménagement

Extension des locaux et création d'un sous-sol

Opérateur d'archéologie

Mission archéologique départementale de l'Eure (MADE)

Site archéologique de Gisacum
8 rue des thermes
27930 Le Vieil-Evreux

Responsable scientifique de l'opération

Pierre WECH

Organisme de rattachement

Mission archéologique départementale de l'Eure (MADE)

Site archéologique de Gisacum
8 rue des thermes
27930 Le Vieil-Evreux

Code opération MADE

AP 064

Dates d'intervention sur le terrain

Du 14 au 15 octobre 2013

MOTS-CLÉS DES THÉSARUS

Chronologie

- Paléolithique
- Inférieur
 - Moyen
 - Supérieur
 - Mésolithique et Épipaléolithique
- Néolithique
- Ancien
 - Moyen
 - Récent
 - Final
- Protohistoire
- Age du bronze
 - Ancien
 - Moyen
 - Récent
 - Age du Fer
 - Hallstatt (premier Age du Fer)
 - La Tène (second Age du Fer)
- Antiquité romaine (gallo-romaine)
- République romaine
 - Empire romain
 - Haut-Empire (jusqu'à 284)
 - Bas-Empire (de 285 à 476)
- Époque médiévale
- Haut Moyen Age
 - Moyen Age central
 - Bas Moyen Age
- Temps Modernes
- Époque contemporaine
- Ère industrielle

Sujets et thèmes

- Édifice public
- Édifice religieux
- Édifice militaire
- Bâtiment
- Enclos
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Foyer
- Fosse
- Sépulture
- Silo
- Abri
- Mégalithe
- Artisanat
- Argile : atelier
- Atelier
- Trou de poteau
- Fossés
- Paléosol
- Autre

Mobilier

- Industrie lithique
- Industrie osseuse
- Céramique
- Restes végétaux
- Faune
- Flore
- Métal
- Arme
- Outil
- Parure
- Habillement
- Trésor
- Monnaie
- Verre
- Mosaïque
- Peinture
- Sculpture
- Inscription
- Terre cuite architecturale

Études annexes

- Géologie / Pédologie
- Datation
- Anthropologie
- Paléontologie
- Zoologie
- Botanique
- Palynologie
- Macrorestes
- An. de céramique
- An. de métaux
- An. de lithique
- Aca. des données
- Numismatique
- Conservation
- Mobilier 1914-1918
- Analyse sédimentaire

GÉNÉRIQUE DE L'OPÉRATION

Intervenants scientifiques

FAJON Philippe	Ingénieur d'étude en charge du dossier	DRAC - SRA Haute-Normandie
WECH Pierre	Responsable scientifique de l'opération	Made - CG 27

Intervenants administratifs

HUTHWOHL Philippe	Directeur général des services	Conseil général de l'Eure
CHERMEUX Christian	Directeur de la Culture	Conseil général de l'Eure
WECH Pierre	Responsable de service par intérim	Made - CG 27
HAMM-AUDEGUY Isabelle	Responsable administrative	Made - CG 27
GROUT Claire	Secrétaire-comptable	Made - CG 27
LIOGIER Luc	Directeur régional des affaires culturelles	DRAC Haute-Normandie
KAYSER Olivier	Conservateur régional de l'archéologie	DRAC - SRA Haute-Normandie
FAJON Philippe	Ingénieur d'étude en charge du dossier	DRAC - SRA Haute-Normandie
QUENNEHEN Thierry	Directeur adjoint	CAF Eure

Équipe de fouille

WECH Pierre	Archéologue antiquisant - Responsable scientifique de l'opération	Made - CG 27
DARTOIS Vincent	Archéologue protohistorien	Made - CG 27

7

Équipe de post-fouille

DUVAL Karine	Responsable de mission - PAO	Made - CG 27
THEOLAS Delphine	Céramologue - Inventaire céramique	Made - CG 27
WECH Pierre	Archéologue antiquisant - Responsable scientifique de l'opération - DAO, traitement et inventaire du mobilier, annexes, rédaction du rapport	Made - CG 27

Intervenants techniques

OSMOND Mathilde	Topographe	Made - CG 27
DAVOUST Luc	Terrassements (conducteur de pelle)	Entreprise Drouet

NOTICE SCIENTIFIQUE

Le projet d'extension des locaux de la Caisse d'allocations familiales de l'Eure a justifié la réalisation d'un diagnostic archéologique. Le secteur est en effet particulièrement sensible, en plein cœur de l'agglomération antique, la parcelle concernée s'appuyant à l'est sur le rempart tardo-antique et se développant dans l'enceinte du castrum et de la ville médiévale.

Les deux sondages réalisés, jusqu'à une profondeur maximale de plus de 4 m, ont mis en évidence l'existence de vestiges d'une occupation gallo-romaine structurée, correspondant peut-être à de l'habitat datant de la fin de l'Antiquité. Le substrat n'ayant pu être atteint, la probabilité d'occupations antérieures est très forte. Les niveaux gallo-romains apparaissent à une altitude d'environ 63,5 m NGF et semblent présents sur toute l'emprise du projet.

Les périodes médiévales et modernes ne sont quant à elles représentées que par une succession de remblais, assimilables à des « terres noires », et atteignant par endroits une épaisseur de 1,75 m. Alors même que nous nous situons intra-muros, aucun trace d'habitat relatif à ces périodes n'a été mise au jour.

La stratigraphie est finalement close par d'importants remblais contemporains, renvoyant pour certains à des aménagements du début du XIX^e siècle, et pour d'autres à la construction et au réaménagement des locaux de la CAF, à compter du début des années 1950.

ÉTAT DE CONSERVATION DU SITE

8

Les deux sondages effectués dans le cadre de ce diagnostic ont été rebouchés à la fin de l'opération. Les vestiges mis au jour dans le sondage 2 ont préalablement été recouverts d'une bâche pour permettre une conservation optimale, et faciliter, le cas échéant, leur redécouverte au moment d'une opération de fouille.

Les profondeurs atteintes figurent clairement sur les plans et relevés accompagnant le présent rapport. A noter que le terrain naturel n'a nulle part été atteint. Le plus bas niveau mis au jour se situe à une altitude d'environ 61,80 m NGF.

LOCALISATION DE L'OPÉRATION

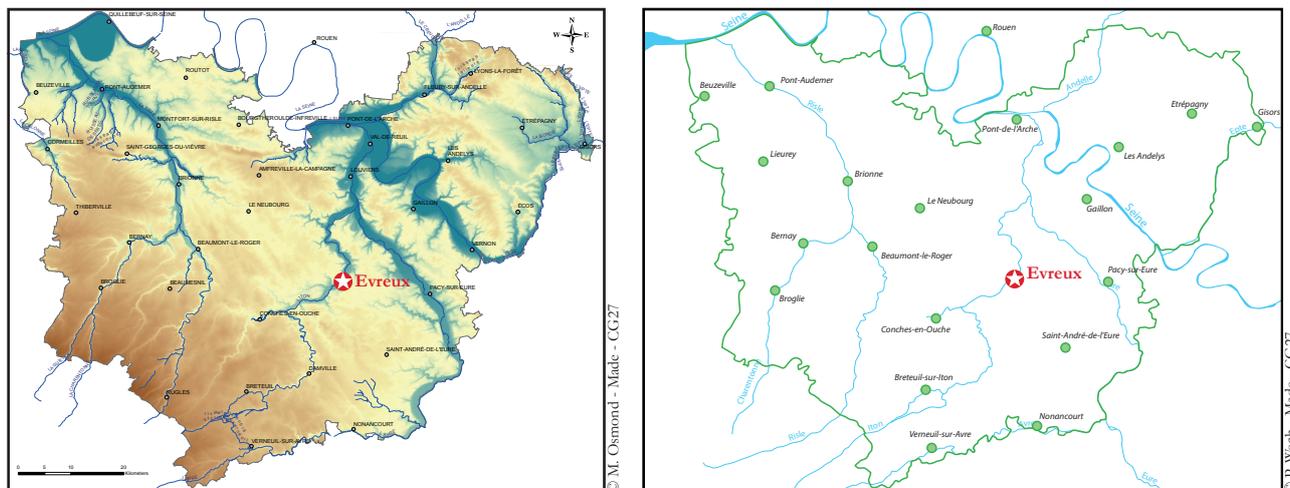


Figure 1 - Localisation d'Evreux dans le département de l'Eure

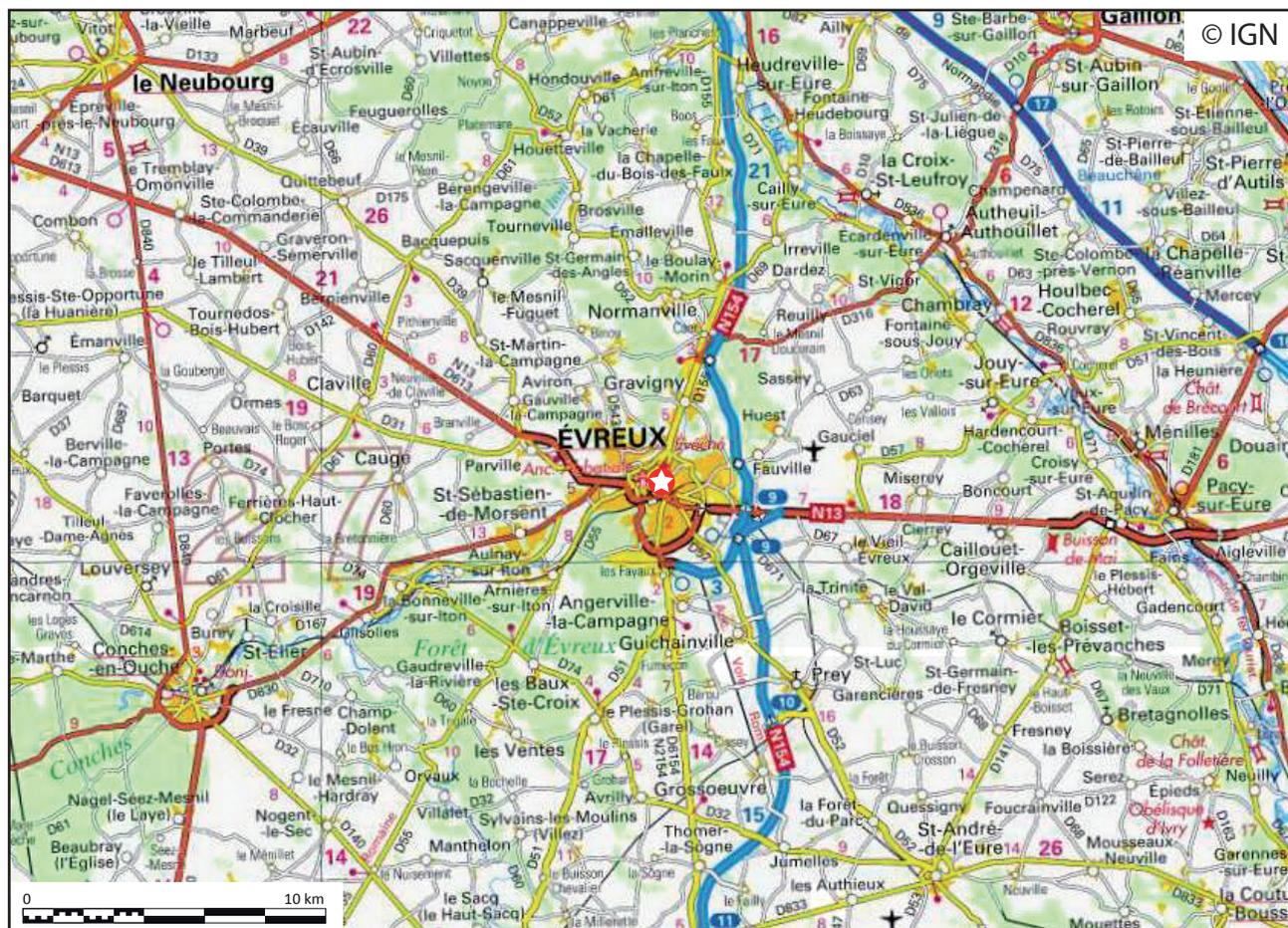


Figure 2 - Localisation d'Evreux sur carte IGN au 1/250 000

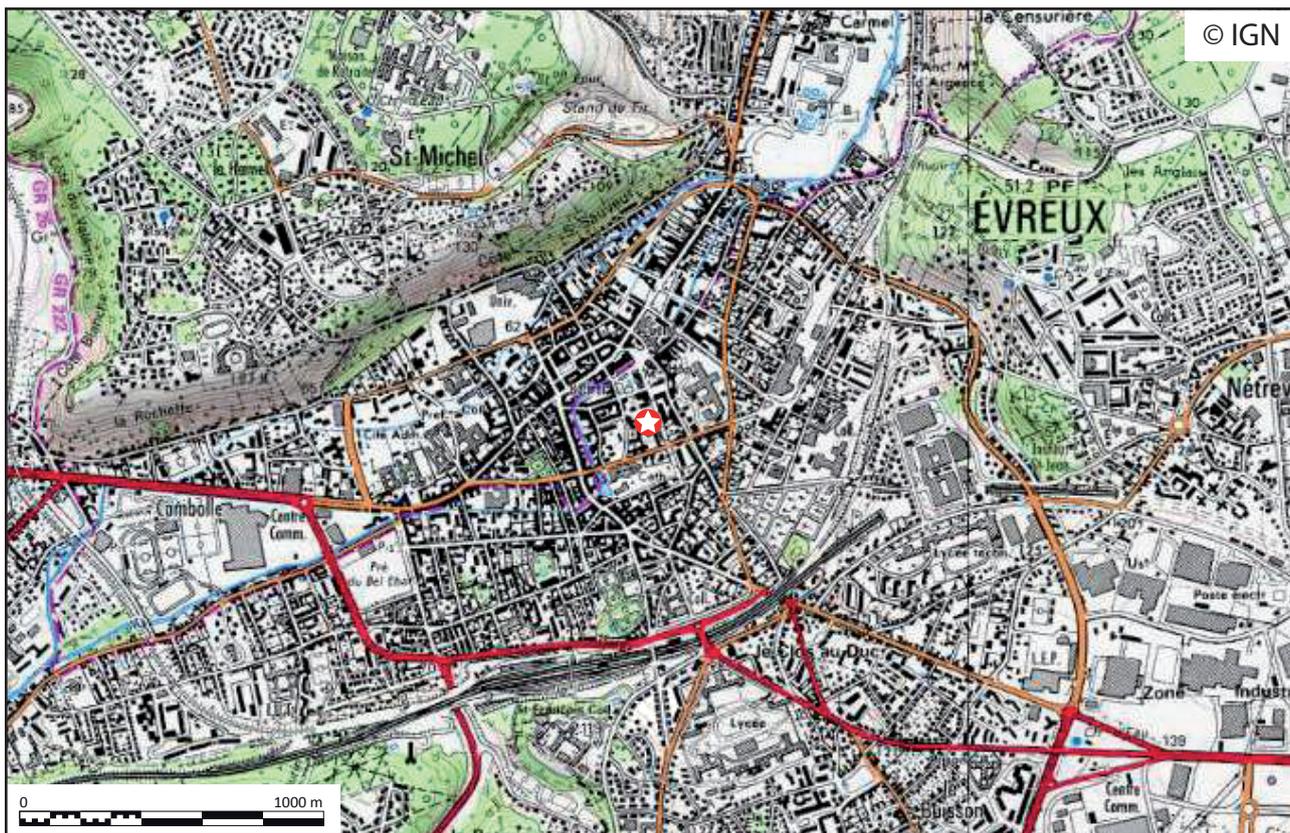


Figure 3 - Localisation d'Evreux sur carte IGN au 1/25 000

10

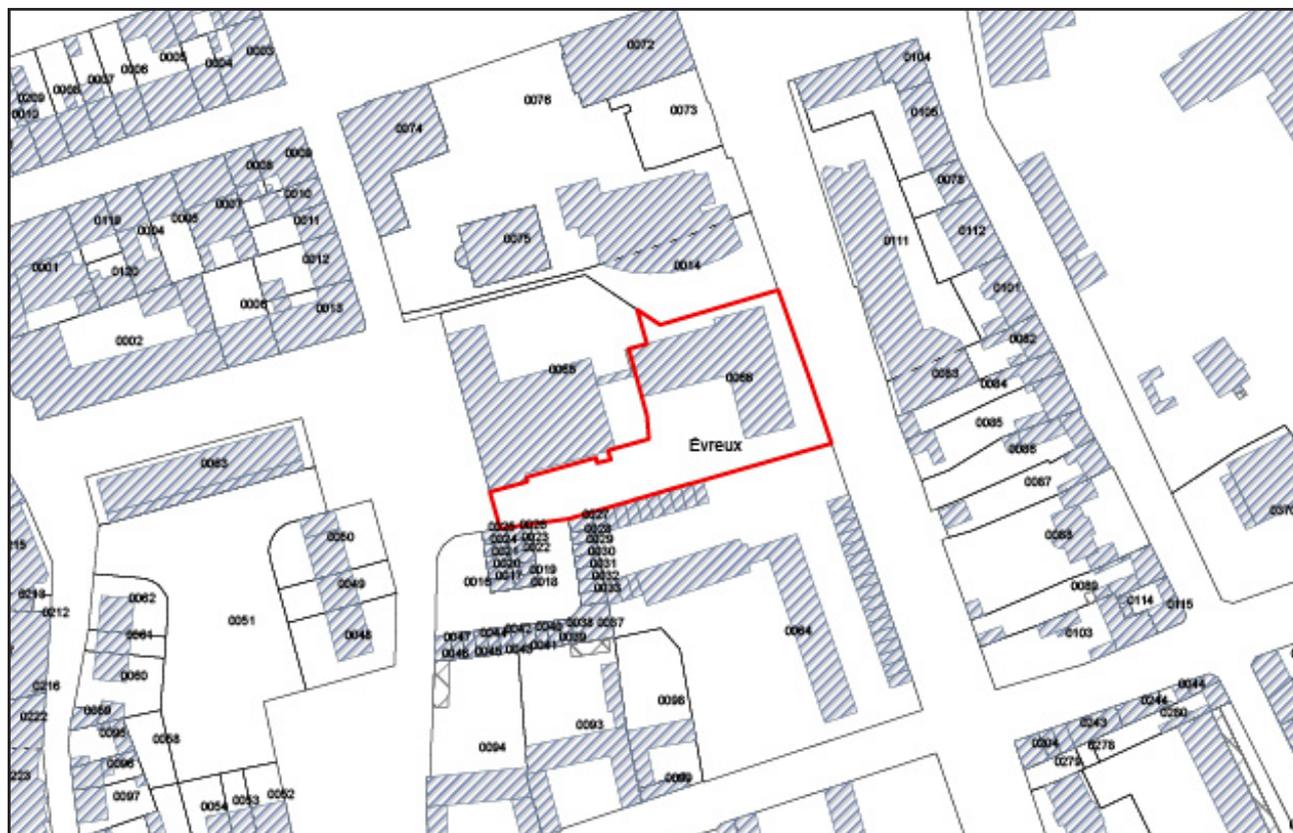


Figure 4 - Localisation de l'emprise de l'opération sur le plan cadastral

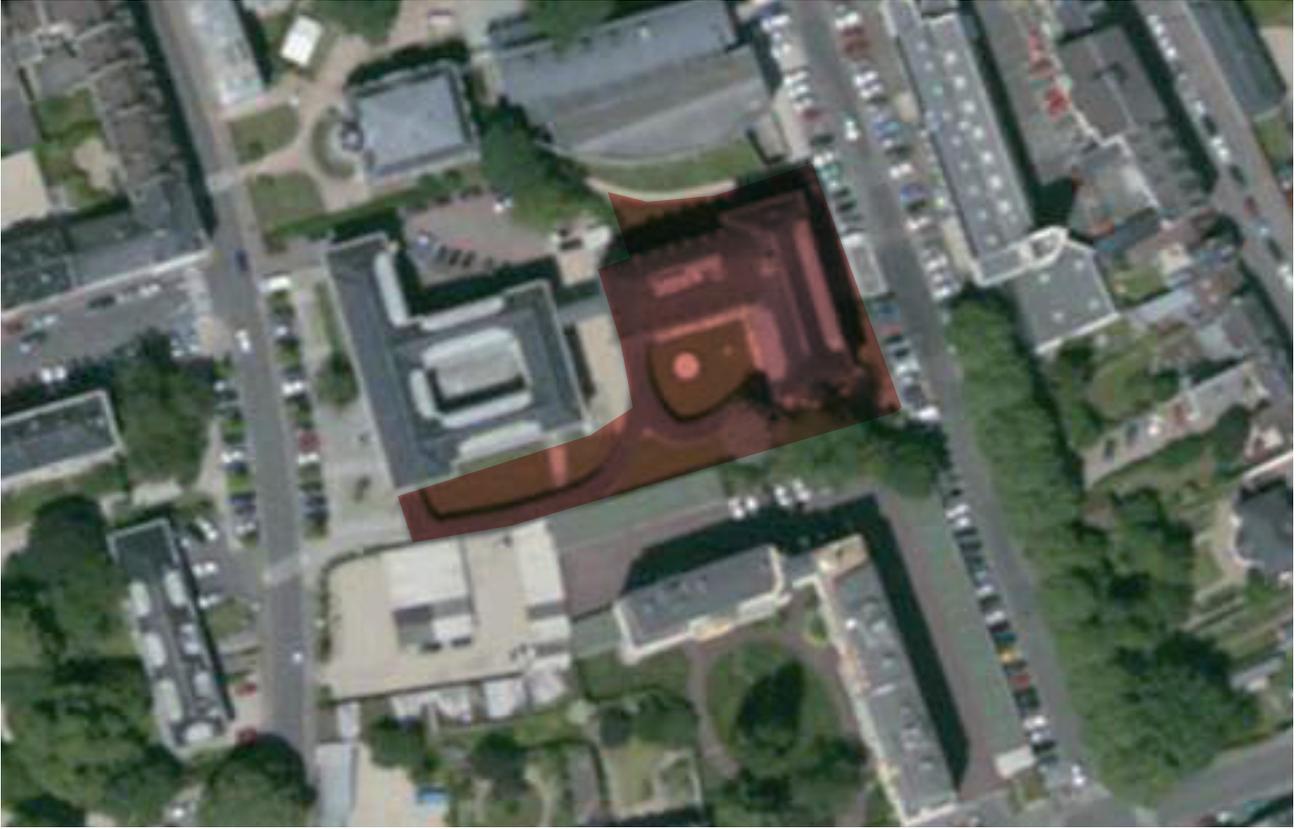


Figure 5 - Vue aérienne de la zone d'intervention

ARRÊTÉ DE PRESCRIPTION



PRÉFET DE LA RÉGION HAUTE-NORMANDIE

DEPARTEMENT DE L'EVREUX
MISSION ARCHÉOLOGIQUE

02 AVR. 2013

DEPARTEMENTALE

Direction régionale des Affaires
culturelles de Haute-Normandie

Rouen, le 20 mars 2013

Service régional de l'archéologie

Affaire suivie par Philippe FAJON
Tél. 02 32 10 70 75
Fax 02 35 72 48 90
Mél. philippe.fajon@culture.gouv.fr

MADE
Le Vieil Evreux
27 930 - LE-VIEIL-EVREUX

Références HN-27-229-13-0206

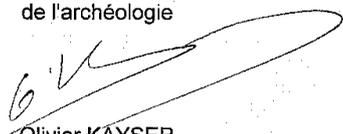
Objet : EVREUX (27) 11, rue de l'Horloge
Permis de construire 027 229 13 0009

NOTIFICATION

J'ai l'honneur de vous notifier l'arrêté AD-2013-20, prescrivant la réalisation d'un diagnostic archéologique préventif dans le cadre du projet d'aménagement cité en objet.

Je rappelle que vous disposez d'un mois, à compter de la réception de cette notification, pour faire connaître votre intention d'assurer la réalisation du diagnostic en question. A défaut, l'attribution de l'opération sera effectuée au profit de l'Institut national de recherches archéologiques préventives.

Le Conservateur régional
de l'archéologie



Olivier KAYSER



COPIES

**PRÉFET DE LA RÉGION HAUTE-NORMANDIE
PRÉFET DE LA SEINE-MARITIME
COMMANDEUR DE LA LÉGION D'HONNEUR**

Arrêté n° AD-2013-20 prescrivant la
réalisation d'un diagnostic
archéologique préventif

Le Préfet,

VU le livre V du Code du patrimoine ;

VU l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et des fouilles archéologiques ;

VU l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

VU le dossier de : Permis de construire
Référéncé : 027 229 13 0009
Déposé auprès de : Ville d'EVREUX - Direction Générale de l'Aménagement Urbain
Le : 20/02/2013
Par : CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE L'EURE
Allée des Soupirs 27026 - EVREUX CEDEX
Pour le(s) terrain(s) sis : 11, rue de l'Horloge
EVREUX
Cadastré(s) : XM 66
Reçu-le : 07/03/2013

CONSIDERANT qu'en raison de leur nature, de leur localisation et de leur importance, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique (la parcelle est située à l'intérieur du castrum gallo-romain, adossée au mur de l'enceinte antique) ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRETE

Art. 1er. - Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrages ou travaux susvisés, et portera sur une superficie de 0.10 hectare.

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Art. 2. - L'attribution de la réalisation du diagnostic fait l'objet d'une décision distincte du présent arrêté.

L'opérateur ainsi désigné soumettra au préfet de région un projet d'intervention élaboré sur la base des objectifs scientifiques et des principes méthodologiques définis aux articles 3 et 4 du présent arrêté.

Art. 3. - Objectifs - Le diagnostic doit permettre de préciser la nature, la datation, la chronologie, l'extension et la puissance stratigraphique des vestiges archéologiques conservés.

Il doit fournir les informations nécessaires pour décider, le cas échéant, des prescriptions ultérieures et de leurs modalités scientifiques et techniques.

Art. 4. - Principes méthodologiques - La parcelle XM66 sera diagnostiquée dans sa partie sud, là où le bâtiment nouveau sera construit. La surface concernée est d'environ 1000 m².

Le diagnostic sera réalisé par ouverture de tranchées linéaires et aura, en tant que de besoin, recours à la réalisation de "fenêtres" complémentaires de décapage à l'emplacement des vestiges archéologiques présentant une concentration, une extension, ou une organisation particulière. La surface ouverte devra représenter un minimum de 10 % de la surface des emprises.

Le cas échéant, la stratigraphie générale du site sera reconnue au moyen de sondages profonds à des emplacements définis en accord avec l'aménageur et le responsable scientifique de l'opération fera, en tant que de besoin, appel aux études géomorphologiques nécessaires en phase de terrain et de post-fouille.

Le responsable scientifique de l'opération aura recours à une méthode d'échantillonnage des structures archéologiques, en pratiquant une fouille raisonnée, un enregistrement et un relevé systématique en plan et en coupe.

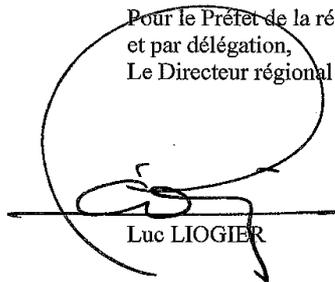
Le rapport devra comporter, outre la présentation exhaustive des données brutes de terrain et l'interprétation scientifique des résultats, l'étude du mobilier archéologique recueilli (dessins, descriptions, comptages).

Art. 5. - La désignation du responsable scientifique du diagnostic fera l'objet d'un arrêté ultérieur.

Art. 6. - Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à l'aménageur, à l'autorité compétente pour délivrer l'autorisation de travaux, à l'INRAP et, le cas échéant, aux services de collectivité territorialement agréés.

Fait à Rouen, le 20 mars 2013

Pour le Préfet de la région Haute-Normandie
et par délégation,
Le Directeur régional des affaires culturelles



Luc LIOGIER

Copies :

- Préfecture de la région Haute-Normandie, Préfecture de la Seine-Maritime
- Préfecture de l'Eure
- Mairie de EVREUX

PROJET D'INTERVENTION

Projet d'intervention de diagnostic archéologique AP.27.13.064
AD 2013-20

Mission archéologique départementale de l'Eure

Projet d'intervention de diagnostic archéologique préventif

N° AP.27 13 064

AD 2013-20

**Evreux (27)
Rue de l'Horloge**

17

Projet d'intervention de diagnostic archéologique AP.27.13.064
AD 2013-20

1. Références

Projet : Projet d'aménagement
 Commune : Evreux
 Lieu-dit : Rue de l'Horloge
 Références cadastrales : XM 66
 Emprise du projet : 1 000 m² (0,1 ha)
 Occupation du sol : espaces verts, bâti
 Arrêté de diagnostic : AD-2013-20 Date : 20 mars 2013
 Affaire suivie par : Philippe Fajon, Service régional de l'archéologie de Haute-Normandie
 Aménageur : Caisse d'allocations familiales de l'Eure
 Allée des Soupirs
 27026 EVREUX cedex

Date de réception de la prescription : 2 avril 2013
 Date d'engagement de la Mission archéologique départementale de l'Eure : 19 avril 2013
 Date d'attribution du diagnostic : 2 mai 2013
 Reçue le 17 mai 2013

Opérateur : Mission archéologique départementale de l'Eure
 Site archéologique de Gisacum
 8, rue des thermes – 27930 Le Vieil-Evreux
 Tél. : 02.32.31.93.73 – Fax : 02.32.29.86.56

18

2. Objectifs :

Conformément à la prescription AD-2013-20, il s'agit de préciser la nature, la chronologie, l'extension et la puissance stratigraphique des vestiges conservés. En outre, le diagnostic doit fournir les informations nécessaires pour décider si besoin des prescriptions ultérieures et de leurs modalités scientifiques et techniques.

3. Méthodologie et techniques envisagées

Etant donné les contraintes pesant sur les terrains (bâti, circulation du public, ...), le contexte archéologique et historique très dense et la teneur même du projet (sous-sol intégral), les agents de la Mission archéologique départementale réaliseront deux sondages localisés dans les rares zones accessibles, et dont l'emplacement aura préalablement été défini en concertation avec l'aménageur et le Service régional de l'archéologie.

Ces sondages seront réalisés à l'aide d'une mini-pelle mécanique sur chenilles munie d'un godet lisse large de 1,5 ou 2 m. La taille de l'engin utilisé est conditionné par les contraintes d'accessibilité de la parcelle. Toutefois, la machine permettra de réaliser, le cas échéant, des sondages jusqu'à une profondeur de 4 m.

Il est convenu en effet que le diagnostic portera sur l'intégralité de l'épaisseur stratigraphique et, à l'image de ce qui a été réalisé dans l'enceinte de l'ancien hôpital Saint-Louis en 2011, pourra perforer les

Projet d'intervention de diagnostic archéologique AP.27.13.064
AD 2013-20

Les zones accessibles étant limitées, la surface ouverte sera, de fait, inférieure à 10 % de la surface totale de l'emprise du projet. Les structures découvertes feront l'objet d'un échantillonnage et d'un relevé systématique, tandis que l'ensemble des stratigraphies fera l'objet d'un enregistrement systématique (photos, relevés en coupe, ...).

Le rapport de diagnostic précisera :

- la profondeur d'enfouissement ;
- l'épaisseur des niveaux archéologiques et la stratigraphie ;
- la densité des vestiges ;
- la surface concernée ;
- l'état de conservation ;
- la ou les périodes chronologiques.

Le rebouchage sera précédé de l'installation, si besoin, d'une épaisseur de géotextile destinée à protéger les vestiges qui auront été mis au jour.

4. Moyens prévus

4.1 – Phase de préparation

Pour la préparation de l'opération (commandes, DICT, contacts avec l'aménageur, ...), la MADE prévoit une journée de travail pour le responsable d'opération.

4.2 – Phase de terrain

Pour la phase de terrain, la MADE prévoit 3 jours de décapage mécanique (rebouchage inclus). L'équipe sera en outre constituée de 2 archéologues sur une durée de 5 jours. Cette configuration permettra d'assurer correctement le suivi du terrassement, les tests de fouille dans les creusements ou structures, les relevés nécessaires et le traitement du matériel. La topographe de la Made assurera le levé topographique des sondages et des structures en X, Y et Z suivant les systèmes de géoréférencement en vigueur.

19

Fonction	Jours/hommes	Nom éventuel, Qualité
encadrement	5	1 responsable scientifique (Pierre WECH)
1 archéologue	5	1 technicien en archéologie (Vincent DARTOIS)
1 topographe	2	Mathilde Osmond
Total	12	

Moyens particuliers :

- Véhicule de service, moyens photographiques et de relevés internes.
- Topographie assurée en interne par Mathilde Osmond, topographe à la MADE.
- En cas de découvertes funéraires, la MADE sollicitera l'avis d'un anthropologue.

Moyens mécaniques :

1 pelle à chenille de 5 T équipée d'un godet de curage pendant 3 jours (société Drouet)

4.3 – Phase d'étude et réalisation du rapport

Pour la phase d'étude, la MADE prévoit une équipe de 2 personnes pour réaliser le texte du rapport, le traitement graphique et les inventaires. Ils seront assistés des techniciens spécialisés de la MADE pour les inventaires, la carte archéologique, les études spécialisées (céramique, lithiques, ...) ou le dessin, selon la répartition suivante :

Fonction	Jours/hommes	Nom éventuel, Qualité
Encadrement / DAO	15	1 responsable scientifique (Pierre WECH)
Traitement mobilier	2	1 technicien (à déterminer)
Inventaire du matériel	2	1 technicien spécialisé (Sébastien CORMIER)
Inventaire céramologique	1	1 technicien spécialisé (Delphine Théolas ou Florian Laot)
PAO	1	1 technicien spécialisé (Karine Duval)
Total	21	

Moyens particuliers et lieu de dépôt provisoire du matériel archéologique et de la documentation :

- Travaux réalisés dans les locaux de la MADE au Vieil-Evreux.

ARRÊTÉ DE DÉSIGNATION DU RESPONSABLE SCIENTIFIQUE



PRÉFET DE LA RÉGION HAUTE-NORMANDIE

DEPARTEMENT DE L'EURE
MISSION ARCHEOLOGIQUE

07 NOV. 2013

DEPARTEMENTALE

Direction régionale des Affaires
culturelles de Haute-Normandie

Rouen, le 17 octobre 2013

Service régional de l'archéologie

Affaire suivie par Philippe FAJON
Tél. 02 32 10 70 75
Fax 02 35 72 48 90
Mél. philippe.fajon@culture.gouv.fr

MADE
Le Vieil Evreux
27 930 - LE-VIEIL-EVREUX

Références HN-27-229-13-0206

Objet : EVREUX (27) 11, rue de l'Horloge
Permis de construire 027 229 13 0009

NOTIFICATION

J'ai l'honneur de vous notifier l'arrêté AD-DES-2013-20, portant désignation du responsable scientifique du diagnostic archéologique préventif, prescrit dans le cadre du projet d'aménagement cité en objet.

Le Conservateur régional
de l'archéologie


Olivier KAYSER



**PRÉFET DE LA RÉGION HAUTE-NORMANDIE
PRÉFET DE LA SEINE-MARITIME
COMMANDEUR DE LA LÉGION D'HONNEUR**

COPIE

Arrêté n° AD-DES-2013-20 portant désignation du responsable scientifique du diagnostic d'archéologie préventive prescrit par arrêté n° AD-2013-20 du 20 mars 2013

Le Préfet,

VU le livre V du Code du patrimoine ;

VU l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et des fouilles archéologiques ;

VU l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

VU l'arrêté n° AD-2013-20 du 20 mars 2013 prescrivant la réalisation d'un diagnostic archéologique préventif ;

VU l'arrêté n° AT-2013-20 du 2 mai 2013 portant attribution du diagnostic archéologique préventif susvisé à l'opérateur dénommé Mission archéologique départementale de l'Eure ;

ARRETE

Art. 1er. - M Pierre WECH est désigné responsable scientifique du diagnostic prescrit par l'arrêté susvisé.

Art. 2. - Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à l'opérateur et à l'aménageur.

Fait à Rouen, le 17 octobre 2013

Pour le Préfet de la région Haute-Normandie
et par délégation,
Le Directeur régional des affaires culturelles


Luc LIOGIER

Copies :

- Préfecture de la région Haute-Normandie, Préfecture de la Seine-Maritime
- Préfecture de l'Eure
- Mairie de EVREUX

ARRÊTÉ D'AUTORISATION



PRÉFET DE LA RÉGION HAUTE-NORMANDIE

DEPARTEMENT DE L'EURE
MISSION ARCHEOLOGIQUE

17 MAI 2013

DEPARTEMENTALE

Direction régionale des Affaires
culturelles de Haute-Normandie

Rouen, le 2 mai 2013

Service régional de l'archéologie

MADE
Le Vieil Evreux
27 930 - LE-VIEIL-EVREUX

Affaire suivie par Philippe FAJON
Tél. 02 32 10 70 75
Fax 02 35 72 48 90
Mél. philippe.fajon@culture.gouv.fr

Références HN-27-229-13-0206

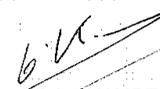
Objet : EVREUX (27) 11, rue de l'Horloge
Permis de construire 027 229 13 0009

NOTIFICATION

J'ai l'honneur de vous notifier l'arrêté AT-2013-20, au terme duquel vous avez été désigné opérateur du diagnostic archéologique préventif, prescrit dans le cadre du projet d'aménagement cité en objet.

Il vous appartient désormais, d'une part, de me soumettre pour approbation le projet d'intervention puis, d'autre part, de proposer à l'aménageur un projet de convention fixant les conditions de réalisation de l'opération de diagnostic.

Le Conservateur régional
de l'archéologie


Olivier KAYSER



DEPARTEMENT DE L'EURE
MISSION ARCHEOLOGIQUE

17 MAI 2013

DEPARTEMENTALE

COPIE

**PRÉFET DE LA RÉGION HAUTE-NORMANDIE
PRÉFET DE LA SEINE-MARITIME
COMMANDEUR DE LA LÉGION D'HONNEUR**

Arrêté n° AT-2013-20 portant désignation de l'opérateur chargé du diagnostic d'archéologie préventive prescrit par arrêté n° AD-2013-20 du 20/03/2013

Le Préfet,

VU le livre V du Code du patrimoine ;

VU l'arrêté du 12/11/2012 portant agrément du service archéologique de collectivité dénommé Mission archéologique départementale de l'Eure ;

VU l'arrêté AD-2013-20 du 20/03/2013 prescrivant la réalisation d'un diagnostic d'archéologie préventive ;

VU la décision de la collectivité concernée, en date du 19/04/2013, optant pour la réalisation du diagnostic prescrit par l'arrêté susvisé ;

24

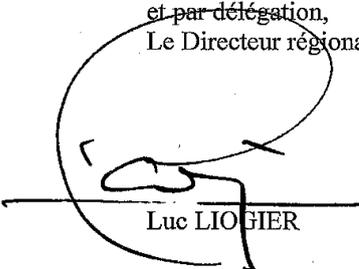
ARRETE

Art. 1er. - La réalisation de l'opération de diagnostic d'archéologie préventive est attribuée à l'opérateur dénommé Mission archéologique départementale de l'Eure.

Art. 2. - Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à l'opérateur et à l'aménageur.

Fait à Rouen, le 2 mai 2013

Pour le Préfet de la région Haute-Normandie
et par délégation,
Le Directeur régional des affaires culturelles


Luc LIOGIER

Copies :

- Préfecture de l'Eure
- Mairie de EVREUX

**CONDITIONS DE RÉALISATION
DE L'OPÉRATION ET RÉSULTATS**

1. MOTIFS ET LOCALISATION DE L'INTERVENTION

1.1. LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET LA PRESCRIPTION DE DIAGNOSTIC

Dans le cadre du projet d'extension des locaux de la Caisse d'allocations familiales (CAF) de l'Eure, un diagnostic a été prescrit par le Service régional de l'archéologie (SRA) sur la parcelle destinée à accueillir cet aménagement. La parcelle XM 66, d'une surface totale de 2 332 m², n'a cependant fait l'objet que d'une prescription partielle, d'une surface approximative de 1 000 m², en lien direct avec l'emprise concernée par l'aménagement (fig. 6)¹. Entre autres choses, la présence dans le projet, d'un sous-sol était susceptible de menacer fortement les vestiges des occupations antique et médiévale de la ville d'Evreux.

L'un des principaux objectifs de l'intervention était donc de vérifier la présence d'éventuels vestiges, si possible de les caractériser et de les dater, et surtout de déterminer leur niveau d'apparition pour quantifier l'impact archéologique et historique du projet d'aménagement.

1.2. LOCALISATION DE L'INTERVENTION

Les terrains ayant fait l'objet de l'intervention se situent en plein de cœur de la ville d'Evreux, chef-lieu du département de l'Eure, entre la rue de l'Horloge à l'ouest et l'allée des Soupirs à l'est (fig. 3 à 5). La zone est en outre encadrée au nord par les bâtiments de la CAF et de la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM), et au sud par un mur de clôture la séparant des garages et des espaces extérieurs de résidences privées mitoyennes (fig. 6).

Ces différents éléments, la taille de la parcelle, ainsi que le contexte de centre urbain sont autant de facteurs qui ont déterminé les modalités concrètes de l'intervention.

¹ La seconde moitié de la parcelle, au nord, est occupée principalement par les locaux actuels de la CAF, toujours en activité, qui ne rentrent pas dans l'assiette du projet et ne feront l'objet d'aucun réaménagement.



Figure 6 - Plan de la parcelle et de l'emprise prescrite

2. NATURE ET MÉTHODOLOGIE DE L'INTERVENTION

2.1. ENTRE CONTRAINTES ET NÉCESSITÉS

De nombreux éléments ont contraint notre intervention, à commencer par l'activité d'accueil de la CAF qui imposait une circulation ininterrompue des visiteurs impossible à suspendre. L'unique accès public s'effectue en effet en traversant l'emprise prescrite au moyen de cheminements goudronnés et pourvus d'une couverture reposant sur des piliers (fig. 7). Ces éléments ne pouvant pas être « coupés » ou obstrués, notre champ d'intervention s'est, de fait, retrouvé limité aux espaces verts situés de part et d'autre de ces zones de circulation (fig. 6, espaces D, E et F).

L'espace A, entièrement bétonné et situé entre les vestiges du rempart tardo-antique (limite de parcelle) à l'est et le bâtiment de la CAF à l'ouest, constitue une zone d'accès direct au sous-sol actuel et n'est pas concerné par le futur aménagement. L'espace B se présente quant à lui comme une petite cour recouverte de gravier, sous laquelle l'omniprésence de réseaux en tout genre ne nous permettait pas d'intervenir. Le petit jardin C, totalement clôturé et essentiellement situé hors de l'emprise du projet, n'était pas davantage accessible.

Ce contexte pour le moins contraignant nous a amené à discuter des modalités concrètes de l'intervention avec les différents intervenants en charge du dossier. Le nombre et l'emplacement des sondages ont, de cette façon, été définis en amont, conjointement avec le SRA et le représentant de la CAF, toutes les parties s'étant entendu sur lesdites modalités et les mesures de sécurité à prendre, notamment en ce qui concerne la protection du public. La CAF a ainsi pris en charge, à la demande expresse de la Mission archéologique, la clôture des zones d'intervention au moyen de barrières de chantier.



Figure 7 - Cheminements couverts présents dans l'emprise (arrière-plan)

2.2. NATURE DES TRAVAUX RÉALISÉS

Tout ceci nous a amené à ne réaliser que deux sondages, localisés respectivement dans les espaces verts D et F, seuls accessibles et offrant une place suffisante à la fois pour la réalisation d'ouvertures conséquentes, et pour le stockage des terres (fig. 6). Les surfaces d'ouverture avaient en effet été calculées pour permettre la réalisation de paliers et ainsi atteindre en toute sécurité une profondeur compatible avec les côtes de fond de projet, situées entre 3,5 et 4 m. A aucun moment il ne nous a été demandé de sonder l'intégralité de la stratigraphie anthropique jusqu'à atteindre le toit du substrat, l'objectif n'étant, rappelons le, que de déterminer l'impact du projet en abordant uniquement les occupations présentes jusqu'à ce niveau précis.

Le sondage 1 se situe dans l'espace D, au pied d'un grand cèdre, et occupe une surface au sol d'environ 12 m². Les sédiments extraits ont été stockés à l'ouest. La présence, non signalée, d'un réseau situé dans l'axe du sondage ne nous a pas permis de réaliser les paliers escomptés et nous a obligé à modifier notre stratégie au pied levé. Un sondage profond a ainsi été pratiqué mécaniquement, en deux temps, dans la moitié sud de l'ouverture :

- jusqu'à la profondeur d'environ 1,7 mètres (64,5 m NGF) tout d'abord, afin de permettre une observation directe de la stratigraphie dans des conditions de sécurité admissibles ;
- puis jusqu'à la profondeur de 3,2 m (environ 63 m NGF) avec une simple observation depuis le sommet du sondage et une collecte du mobilier présent par profondeur, mais sans observation physique directe des coupes et de la stratigraphie, pour des raisons évidentes de sécurité.

30 *Le sondage 2* se situe quant à lui dans l'espace F. Il couvre une surface au sol plus importante, de l'ordre de 20 m². Les déblais extraits ont là aussi été stockés à l'ouest. Une nouvelle fois, la présence non signalée d'un réseau, précisément au milieu du sondage, nous a contraints à adopter une stratégie similaire à celle du sondage 1 : après la réalisation d'un palier d'une hauteur de 1,2 m (environ 64,8 m NGF), les premiers terrassements profonds ont été suivis d'observations directes jusqu'à près de 3,2 m de profondeur (environ 62,8 m NGF), tandis que nous nous sommes contentés, là encore pour des raisons évidentes de sécurité, d'observations à distance (et donc limitées) jusqu'à la profondeur de 4,2 m (environ 61,8 m NGF), correspondant à la côte de fond de projet.

Sans tenir compte des profondeurs atteintes, les sondages réalisés ont ainsi porté sur une surface de 32 m², soit 3,2 % de la surface prescrite.

2.3. MOYENS TECHNIQUES ET HUMAINS

Les terrassements ont été réalisés au moyen d'une pelle mécanique de 5 tonnes, équipée d'un godet lisse de 1,5 m de large, et travaillant en rétro (fig. 8). Le choix de cet engin a été largement dicté par des problèmes d'accessibilité (entre autres, l'obligation de passer sous la couverture des passerelles), mais nous permettait néanmoins d'atteindre les profondeurs désirées. Ouverture et rebouchage des sondages n'ont nécessité que deux jours de terrassement et ont été réalisés par Luc Davoust pour la société Drouet.

Les relevés topographiques ont été assurés par la topographe de la MADE, Mathilde Osmond, laquelle a procédé à une unique intervention en fin d'opération, préalablement au rebouchage.

Ce diagnostic a mobilisé deux archéologues durant deux jours, afin de suivre les terrassements, collecter le mobilier et assurer l'enregistrement des données (relevés stratigraphiques et photographiques).



Figure 8 - La mini-pelle à l'œuvre sur le sondage 2

2.4. SYSTÈME D'ENREGISTREMENT DES DONNÉES

31

Les unités stratigraphiques (US) ont été enregistrées suivant une numérotation continue de 1 à N, indépendamment du numéro de sondage. Cette numérotation s'est effectuée au fur-et-à-mesure des terrassements et a été complétée, le cas échéant, lors des observations stratigraphiques plus détaillées réalisées sur les coupes.

Le mobilier a été quant à lui collecté et enregistré par unité stratigraphique. Chaque objet ou lot d'objets s'est ensuite vu attribuer un « code matière » suivi, si besoin était, d'un numéro d'inventaire de 1 à N. Ainsi, par exemple, AP.064 - 5 - MET - 1 désigne le premier objet (ou lot d'objets) en métal de l'US 5 de l'opération d'archéologie préventive 64.

3. PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION : CADRE NATUREL ET CONTEXTE HISTORIQUE

3.1. CADRE GÉOGRAPHIQUE, GÉOLOGIQUE ET TOPOGRAPHIQUE

La ville d'Evreux se développe principalement dans le fond de la vallée de l'Iton. La parcelle qui nous concerne aujourd'hui se situe au cœur de l'agglomération, sur la rive méridionale de la rivière, à faible distance de l'Espringalle, ancien bras canalisé de l'Iton dont le parcours suivait l'allée des Soupirs (Guillot 2008, 89-92).

Nous ne savons encore que très peu de choses concernant la configuration primitive du fond de la vallée. Les différents bras de la rivière visibles actuellement sont tous artificiels et relèvent d'aménagements récents. En outre, la ville contemporaine masque très largement la topographie initiale des lieux. Les observations réalisées lors de la fouille du square Georges Brassens, préalablement à la construction de la médiathèque, à seulement une petite cinquantaine de mètres au nord de notre intervention, laissent toutefois penser que le site présentait à l'origine un caractère nettement marécageux (Gerber 1998, 22).

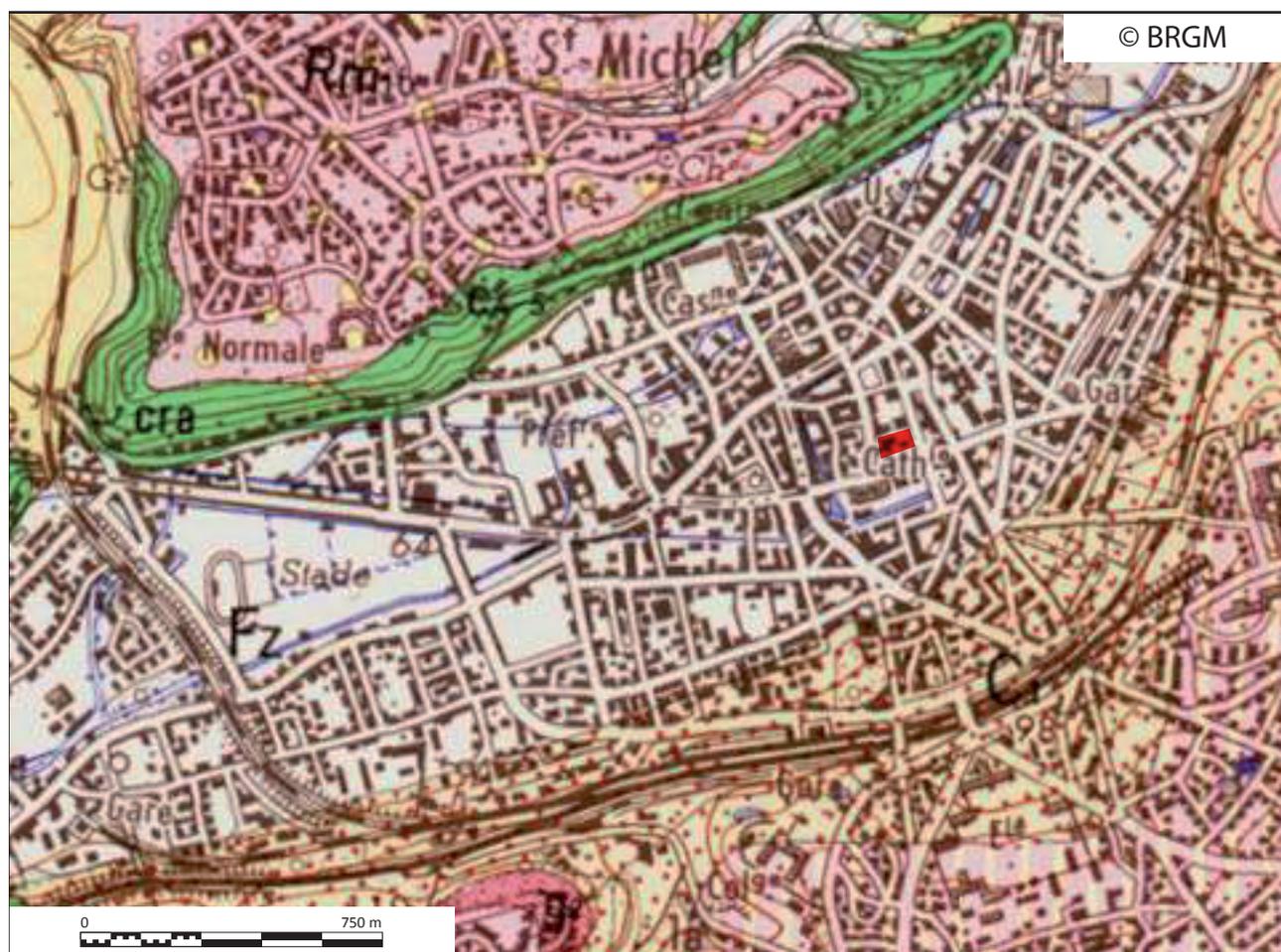


Figure 9 - Situation de l'intervention (en rouge) dans son contexte géologique

La carte géologique (fig. 9)² indique quant à elle simplement que nous nous situons sur une basse terrasse constituée d'alluvions modernes (Fz) : « de texture limono-argileuse, les alluvions modernes renferment toutefois de nombreux silex provenant des formations résiduelles ou des colluvions de pente à silex intercalés avec des lits siliceux où l'on reconnaît encore les gros grains de quartz des Sables de Lozère. Peu épaisses (environ 1 m), sauf

2 Notice de la Carte géologique 1 / 50 000^e, Evreux XX-13, BRGM, p. 10.

dans les lobes convexes des méandres, elles reposent sur les alluvions grossières Fy ».

Les alluvions grossières Fy, correspondant à des alluvions anciennes de moyen et bas niveau sont décrites ainsi : « d'une épaisseur variant entre 5 et 10 m, les alluvions anciennes sont constituées par une alternance de lits de silex et de lits sableux plus ou moins rubéfiés ». Aucune de ces deux formations superficielles n'a cependant pu être observée dans le cadre de ce diagnostic.

L'altitude actuelle des terrains est en moyenne de 66 m NGF. En dehors des perturbations engendrées par l'aménagement de sous-sols et de rampes d'accès, aucune variation significative n'est à signaler dans la topographie actuelle.

3.2. CONTEXTE HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

3.2.1. EVREUX À TRAVERS LES ÉPOQUES

La commune d'Evreux est bien connue pour son passé antique et médiéval. Nichée au creux de la vallée de l'Iton, l'agglomération se trouve à la croisée de nombreux axes de circulation, reliant notamment Paris à Lisieux ou encore Chartres à Rouen (Cliquet 1993, 128). Alors que ses origines protohistoriques restent aujourd'hui mal connues, pour ne pas dire inconnues (si tant est qu'elles aient existé), Evreux devint, à l'époque romaine, le chef-lieu de la cité des *Aulerci Eburonici* sous le nom de *Mediolanum Aulercorum* (Hartz 2007, 39-41). La ville connut son apogée au II^e siècle de notre ère, atteignant alors son extension maximale, avant de décliner et de se rétracter, comme bon nombre d'agglomérations gallo-romaines, dans le courant du III^e siècle (Cliquet 1993, 125). Peu de données nous permettent d'appréhender la ville de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen-Age : devenue siège d'un évêché au IV^e siècle, elle conserva toujours une importance régionale certaine, puisque résidence des comtes éponymes à partir de 989. De nos jours, Evreux est la préfecture du département de l'Eure.

33

3.2.2. CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE PRÉ ET PROTOHISTORIQUE

Le site d'Evreux et ses alentours semblent fréquentés par les hommes depuis le Paléolithique moyen (Cliquet 1993, 127). Cependant, aucun élément sûr ne permet d'attester une occupation d'importance du site avant le milieu du I^{er} siècle av. J.-C. L'emplacement du chef-lieu (*oppidum* ?) des Aulerques Ebuovices cité par César (*De bello Gallico*, III, 17 et VII, 75) et par Pline l'Ancien (*Histoire naturelle*, IV, 107) n'est en effet pas localisé.

L'absence de toute trace d'occupation à l'emplacement même de la ville actuelle d'Evreux, objet de la présente intervention, nous autorise à ne pas nous attarder davantage sur ces questions et les traces d'occupation satellite qui ont pu être détectées lors d'opérations antérieures ou de découvertes fortuites.

3.2.3. CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE ANTIQUE (FIG. 10)

Les premières traces d'occupation identifiées avec certitude ne remontant qu'au milieu du I^{er} siècle avant notre ère (Hartz 2007, 189), il semble possible aujourd'hui d'affirmer que la création de la ville, sur le flanc sud-est de la vallée, là où les terrains remontent en pente douce, n'est donc sans doute pas antérieure à la conquête césarienne des Gaules. Ces occupations se caractérisent par l'établissement de rues et de structures d'habitat légères (Gerber 1990). Le manque d'informations relatives à ces occupations précoces ne permet cependant aucune conclusion définitive quant à leur aspect et leur organisation générale.

La ville se développe véritablement à partir du dernier quart du I^{er} siècle av. J.-C. et semble atteindre son extension maximale au II^e siècle. Sa superficie peut alors être estimée à environ 60 hectares. Dans ce cadre, certaines portions du tissu urbain du Haut-Empire, à partir du début du I^{er} siècle de notre ère, peuvent être reconstituées avec quelque assurance. Plusieurs tronçons de rues sont tout d'abord attestés dans les environs du diagnostic (square Georges Brassens, fig. 10 n° 6 ; Gerber 1998, 24), et révèlent l'existence probable de deux trames urbaines distinctes et sans doute successives, dont la seconde correspond peut-être à une extension du réseau urbain vers le sud-ouest, sans doute dès le milieu du I^{er} siècle de notre ère (Wech 2013, 166-167).

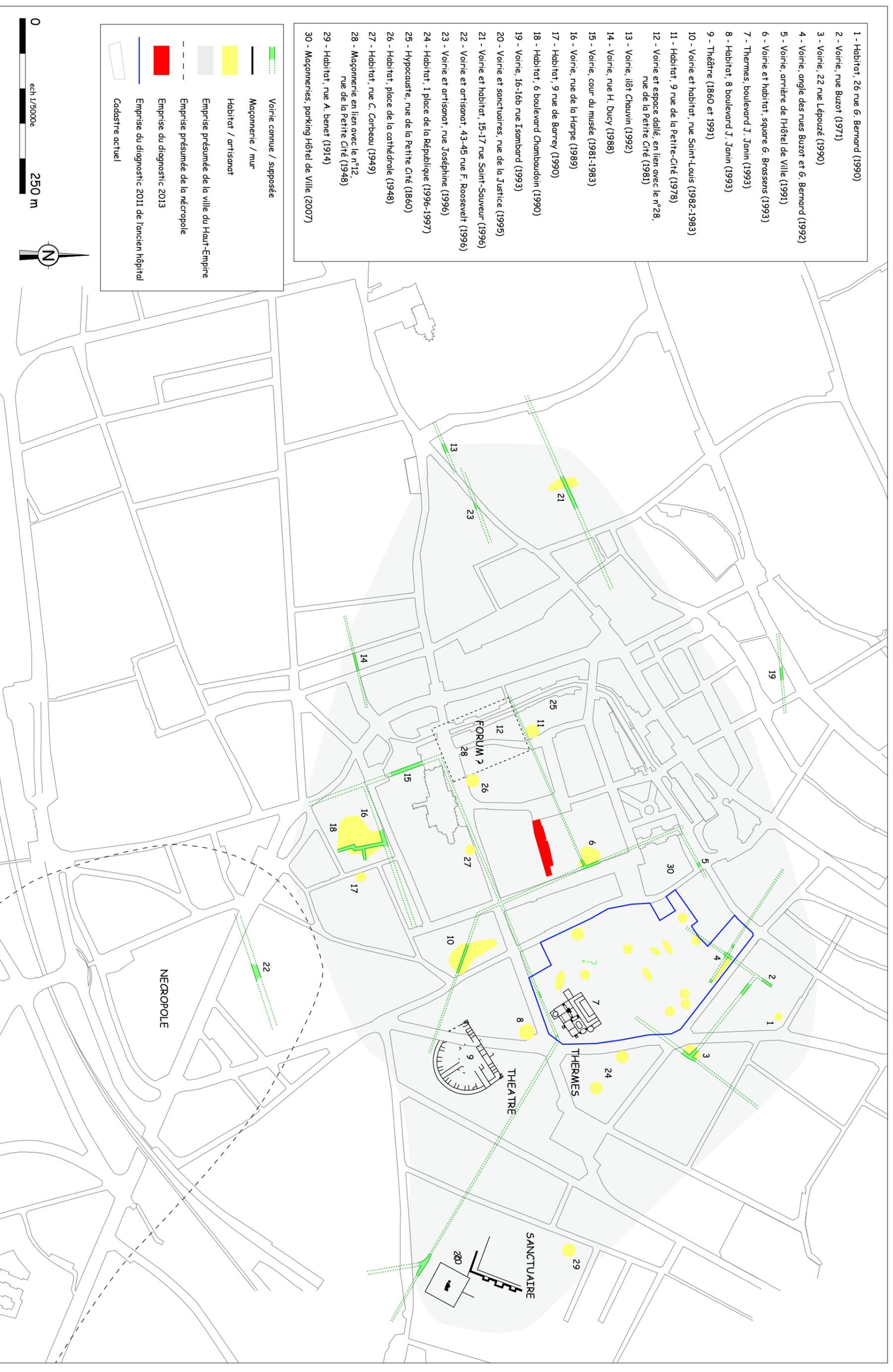
Les îlots ainsi délimités accueillent pour l'essentiel des habitats dont certains témoins ont été reconnus en divers points de l'agglomération (pour une synthèse récente, voir Hartz 2007). Nous ne nous attarderons pas davantage ici sur la nature et l'évolution chronologique de ces habitats. Précisons simplement que la partie orientale, correspondant au secteur le plus anciennement urbanisé de la ville, semble, dès la fin du II^e siècle, connaître un abandon relatif, matérialisé par une remise en culture partielle et par l'installation d'habitats sur les anciennes voiries (Gerber 1990 notamment). Cette phase de l'occupation paraît correspondre à une nouvelle extension de la ville vers l'ouest (Cliquet 1993, 131).

34

La parure monumentale de l'agglomération est également, pour certains aspects tout du moins, bien connue. Le théâtre a été fouillé au XIX^e siècle par Théodore Bonnin (1860, planches V et VI) et relocalisé avec précision par Frédéric Gerber en 1995. Des thermes publics ont été fouillés en 1993, préalablement à la construction de la nouvelle maternité attenante à l'hôpital Saint-Louis (Aupert 1997, Wech 2011 et 2013). Une place publique présentant un dallage monumental et interprétée comme le *forum* de l'agglomération, est également connue rue de la Petite Cité. Elle semble en outre accompagnée d'une construction de grande ampleur dont seul un mur stylobate a pu être reconnu (Follain, Halbout 1981). Signalons enfin la découverte récente, rue de la Justice, d'un probable sanctuaire péri-urbain fréquenté aux I^{er} et II^e siècles (Guillot, Millard 1995).

Une seule zone funéraire est en revanche connue autour d'Evreux, pour l'époque antique. Celle-ci se localise au sud de l'agglomération, dans le secteur du Clos-au-Duc. Son utilisation est attestée depuis l'époque augustéenne jusqu'au IV^e siècle (voir en dernier lieu Kliesch 2011).

La parcelle diagnostiquée se trouve ainsi en plein cœur de la ville du Haut-Empire et de son urbanisme. Notons qu'à une cinquantaine de mètres à peine vers le nord, la fouille du square Georges Brassens a livré les vestiges d'habitats disposés de part et d'autre de deux voiries perpendiculaires, et occupés entre l'époque augustéenne et la fin du III^e siècle (Gerber 1998, 22-58).



- 1 - Habitat, 26 rue G. Bernard (1990)
- 2 - Voirie, rue Buzot (1971)
- 3 - Voirie, 22 rue Lépozé (1990)
- 4 - Voirie, angle des rues Buzot et G. Bernard (1992)
- 5 - Voirie, arrière de l'Hôtel de Ville (1991)
- 6 - Voirie et habitat, square G. Brassens (1993)
- 7 - Thermes, boulevard J. Janin (1993)
- 8 - Habitat, 8 boulevard J. Janin (1993)
- 9 - Théâtre (1860 et 1991)
- 10 - Voirie et habitat, rue Saint-Louis (1982-1983)
- 11 - Habitat, 9 rue de la Petite-Cité (1978)
- 12 - Voirie et espace dallé, en lien avec le n°28, rue de la Petite Cité (1981)
- 13 - Voirie, îlot Chauvin (1992)
- 14 - Voirie, rue H. Ducy (1988)
- 15 - Voirie, cour du musée (1981-1983)
- 16 - Voirie, rue de la Harpe (1989)
- 17 - Habitat, 9 rue de Barrey (1990)
- 18 - Habitat, 6 boulevard Chambaudain (1990)
- 19 - Voirie, 16-16b rue Isambard (1993)
- 20 - Voirie et sanctuaires, rue de la Justice (1995)
- 21 - Voirie et habitat, 15-17 rue Saint-Sauveur (1996)
- 22 - Voirie et artisanat, 43-45 rue F. Roosevelt (1996)
- 23 - Voirie et artisanat, rue Joséphine (1996)
- 24 - Habitat, 1 place de la République (1996-1997)
- 25 - Hypocauste, rue de la Petite Cité (1860)
- 26 - Habitat, place de la cathédrale (1948)
- 27 - Habitat, rue C. Corbeau (1949)
- 28 - Maçonnerie en lien avec le n°12, rue de la Petite Cité (1948)
- 29 - Habitat, rue A. benet (1914)
- 30 - Maçonneries, parking Hôtel de Ville (2007)

- - - Voirie connue / supposée
 Maçonnerie / mur
 Habitat / artisanat
 Emprise présumée de la ville du Haut-Empire
 Emprise présumée de la nécropole
 Emprise du diagnostic 2013
 Emprise du diagnostic 2011 de l'ancien hôpital
 Cadastre actuel

0 ech 1/5000e

250 m



Figure 10 - Plan d'Evreux antique avec localisation de l'opération

3.2.4. CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE DE L'ANTIQUITÉ TARDIVE ET DU HAUT MOYEN AGE (FIG. 11)

Aux environs de 250, des troubles aboutissent à l'abandon de vastes quartiers périphériques, notamment à l'est : rue Saint-Louis (Collard 1989), rue Lépozé (Gerber 1990) ou encore sur le site de l'ancien hôpital (Wech 2013, 172-173), et à une première tentative d'édification d'un *castrum*, entreprise arrêtée vers 270/280 (Cousyn, Gerber 1993).

Les fouilles menées rue Saint-Louis en 1981-1984 ont en effet permis de mettre en lumière l'existence d'un état du *castrum* probablement antérieur à celui dont les vestiges sont visibles encore aujourd'hui. Peut-être s'agit-il d'un projet avorté ou d'un état temporaire ? Sa construction est datée du 3^e quart du III^e siècle, tandis que celle de la seconde muraille ne saurait être antérieure aux années 270 (Follain 1996, 56).

Ainsi, les recherches récentes ont montré que la ville d'Evreux s'était dotée, sans doute dès le milieu du III^e siècle d'un rempart massif mais resté inachevé, dont la mise en place coïncidait avec la rétractation du tissu urbain et l'abandon des principaux quartiers périphériques. A la fin du III^e siècle, alors que la ville subit des destructions encore plus importantes entraînant, semble-t-il, une perte de population et une diminution de l'espace occupé, un nouveau rempart, formant un quadrilatère irrégulier, est alors construit, délimitant une superficie de seulement 8 hectares (Follain 1996, 52). La parcelle diagnostiquée se situe dans l'espace ceint par ce second rempart et est donc *intra muros*.

Les données disponibles sur l'occupation de l'espace interne du *castrum* au cours du haut Moyen Age sont peu nombreuses. Notre principale source, mais également la plus proche spatialement, est encore une fois la fouille du square Georges Brassens. Une continuité de l'occupation a pu y être mise en évidence à la suite de l'imposant chantier de construction du rempart : constructions sur poteaux et solins s'y sont succédé jusqu'à une inondation datée des VII^e – VIII^e siècles (Gerber 1998, 115). C'est d'ailleurs à cette époque qu'est attesté pour la première fois le comté d'Evreux, la ville faisant précédemment partie du domaine royal.

37

3.2.5. CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE MÉDIÉVAL ET MODERNE (FIG. 12)

La cité médiévale se développe par la suite dans l'enceinte du *castrum* tardo-antique, lequel accueillit, dans son angle nord-est, le château des comtes d'Evreux dont la première attestation remonte à 1060. Son emplacement est aujourd'hui occupé par la mairie d'Evreux.

Au moins dès le XII^e siècle, la ville était composée de deux éléments urbains : la cité (*castrum*) d'une part et le bourg Saint-Pierre au nord-ouest d'autre part, lequel fut pourvu d'une enceinte dès la fin du XII^e ou au début du XIII^e siècle.

Les données archéologiques disponibles sur l'occupation de l'espace interne du *castrum* sont là encore malheureusement peu nombreuses, et le square Georges Brassens reste notre source de référence. Il apparaît cependant que le site n'a pas connu de véritable réoccupation urbaine puisque seuls des fosses, des remblais et des jardins privés ont pu y être mis en évidence. Ainsi, pour une large part de l'histoire médiévale et moderne du *castrum*, nous ne connaissons du tissu urbain d'Evreux que le château comtal, la cathédrale et l'église Saint-Nicolas.

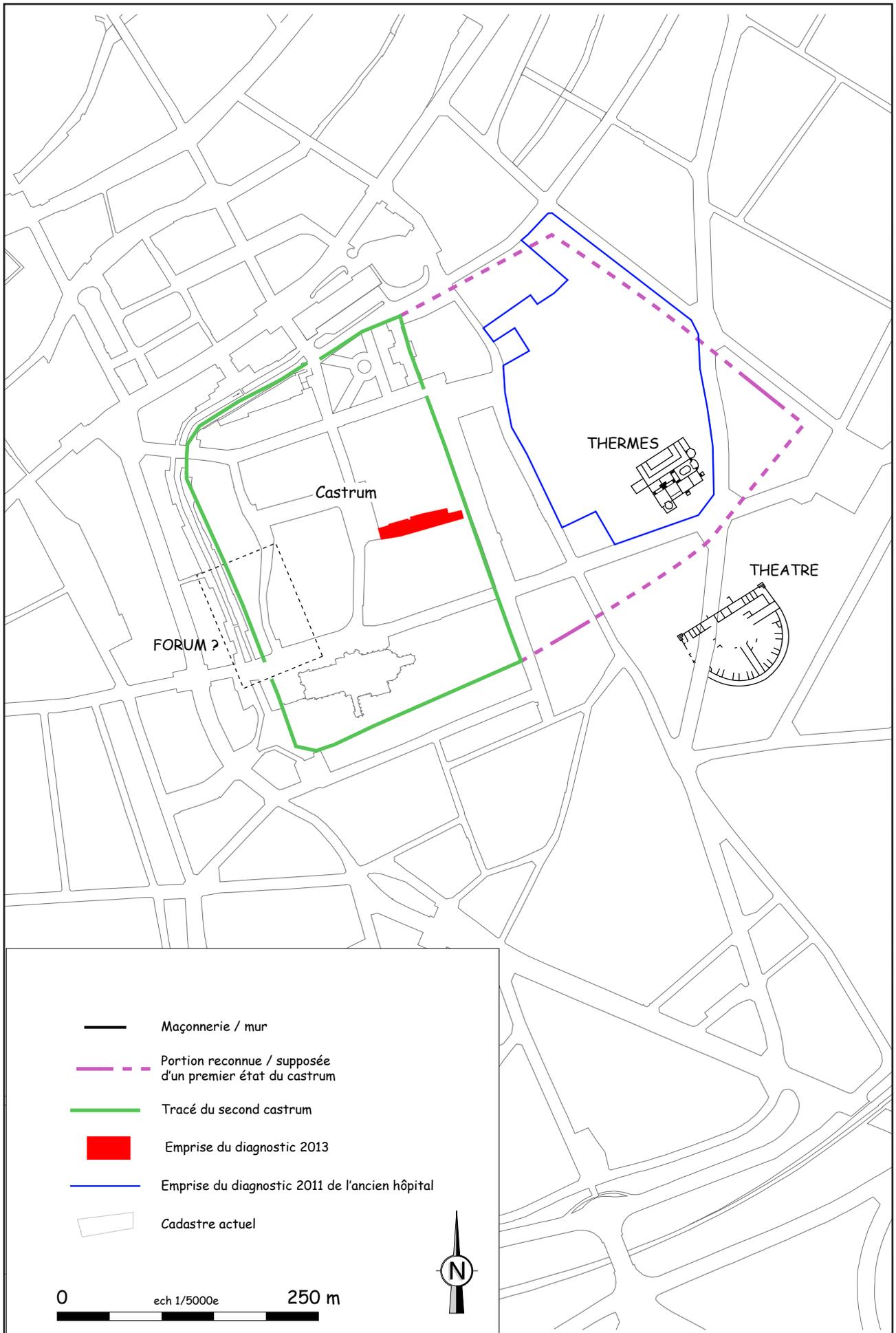


Figure 11 - Plan d'Evreux durant l'Antiquité tardive et le haut Moyen Age

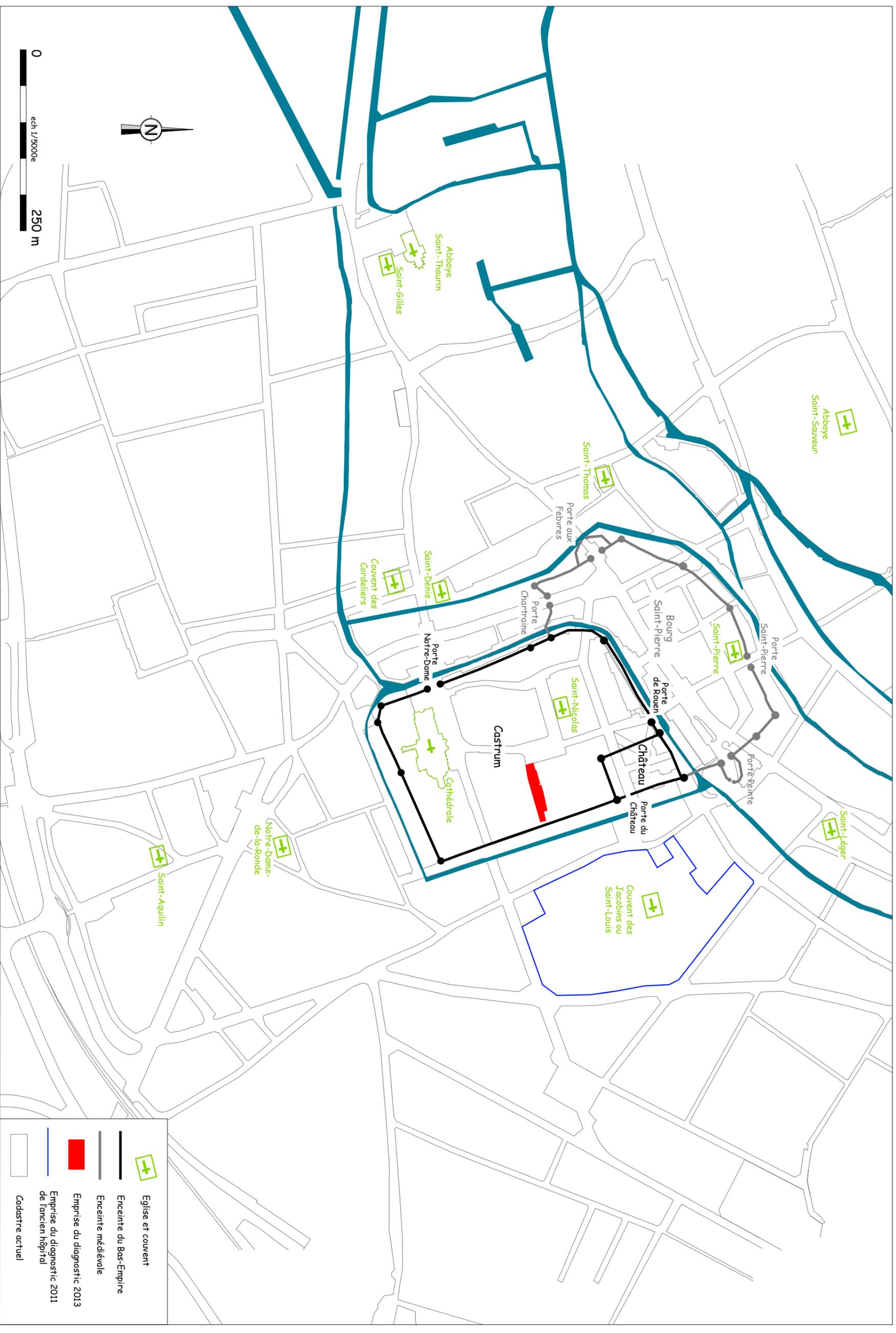


Figure 12 - Plan d'Evreux durant le Moyen Age et l'époque moderne

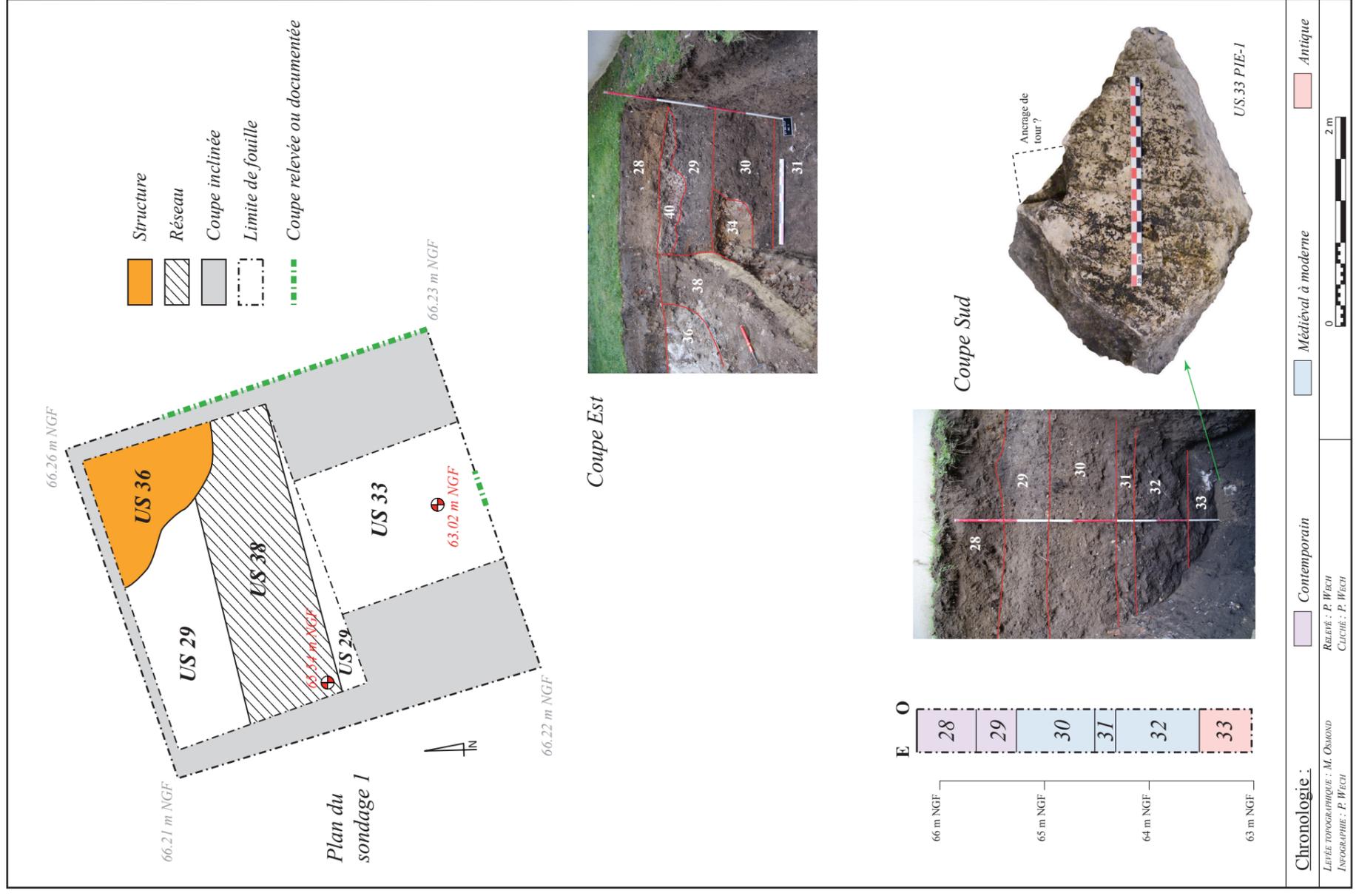


Figure 13 - Plan et coupes du sondage 1

4. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS PAR SONDAGE

4.1. SONDAGE 1

Le sondage 1 a été réalisé dans la partie orientale de la parcelle, dans la zone accessible la plus proche du rempart tardo-antique. L'objectif était, si possible, de mettre en évidence les remblais du talus (*agger*) associé au rempart et d'identifier d'éventuelles traces d'occupation tardo-antiques et / ou médiévales. En définitive, les observations réalisées (fig. 13 et fig. 14) ont révélé une stratigraphie conséquente couvrant une large période depuis la fin de l'Antiquité jusqu'à nos jours.

4.1.1. OCCUPATION TARDO-ANTIQUE ?

Le niveau le plus profond (US 33), apparu à une altitude d'environ 63,5 m NGF, était constitué d'une matrice limono-argileuse noirâtre assez meuble et homogène, dans laquelle furent mis au jour plusieurs blocs calcaires de belle taille (fig. 13). L'apparition de ces blocs nous a incités à suspendre les terrassements à cette profondeur, de sorte que nous n'avons pas pu déterminer s'il s'agissait des éléments d'un remblai plus conséquent ou de la partie superficielle d'un aménagement non reconnu. La céramique récoltée dans ce niveau comprenait essentiellement des éléments tardo-antiques (III^e – IV^e siècles) assortis d'un unique tesson médiéval (XII^e – XIII^e siècles ?), potentiellement intrusif³. L'un des blocs mis au jour présentait un trou de tour et une facture générale le rattachant à la période romaine (US.33 PIE-1). Les traces d'outils observées sur l'une de ses faces n'apportent pas de précision chronologique. Aucune interprétation fiable de cette couche, relevant peut-être de l'Antiquité tardive, ne peut cependant être ici proposée.

41

4.1.2. DU MOYEN AGE À ÉPOQUE MODERNE

Les niveaux sus-jacents consistent quant à eux en un ensemble de « terres noires », présentant une épaisseur totale d'environ 1,75 m (de 63,5 à 65,25 m NGF). Plusieurs couches ont pu être perçues dans cet ensemble :

- la plus profonde était constituée de limon argileux noirâtre assez compact et homogène, et pauvre en mobilier (US. 32), puisque seuls deux tessons alto-médiévaux y ont été collectés, dont l'un est attribué aux IX^e – X^e siècles ;
- la couche 31, plus claire, n'était épaisse que d'une vingtaine de centimètres et renfermait de nombreux nodules de calcaire, petits blocs de silex et fragments de tuiles plates médiévales et / ou modernes ;
- la dernière était constituée d'un limon argileux brun foncé assez compact, présentant de nombreuses inclusions centimétriques (US. 30). Aucun mobilier significatif n'y a été recueilli.

Ces niveaux se présentaient donc sous la forme d'un ensemble plus ou moins stratifié de sédiments brun foncé à noir renfermant un mobilier peu abondant et souvent très fragmenté. Il n'est pas surprenant d'y retrouver majoritairement des éléments céramiques gallo-romains, qu'ils soient tardifs ou non⁴.

Ceci, bien sûr, ne permet pas de proposer ici une datation précise de ces différents niveaux qui couvrent, selon toute vraisemblance, une large part du Moyen Age et de l'époque moderne.

³ Rappelons à ce propos que les conditions d'observation, sans accès direct au fond du sondage, peuvent expliquer ce type d'approximations.

⁴ Les niveaux de « terres noires » mis au jour lors du diagnostic réalisé en 2011 dans l'enceinte de l'ancien hôpital Saint-Louis présentaient des caractéristiques tout à fait similaires, et une épaisseur totale pouvant atteindre 1,5 m (Wech 2011, 237-238).

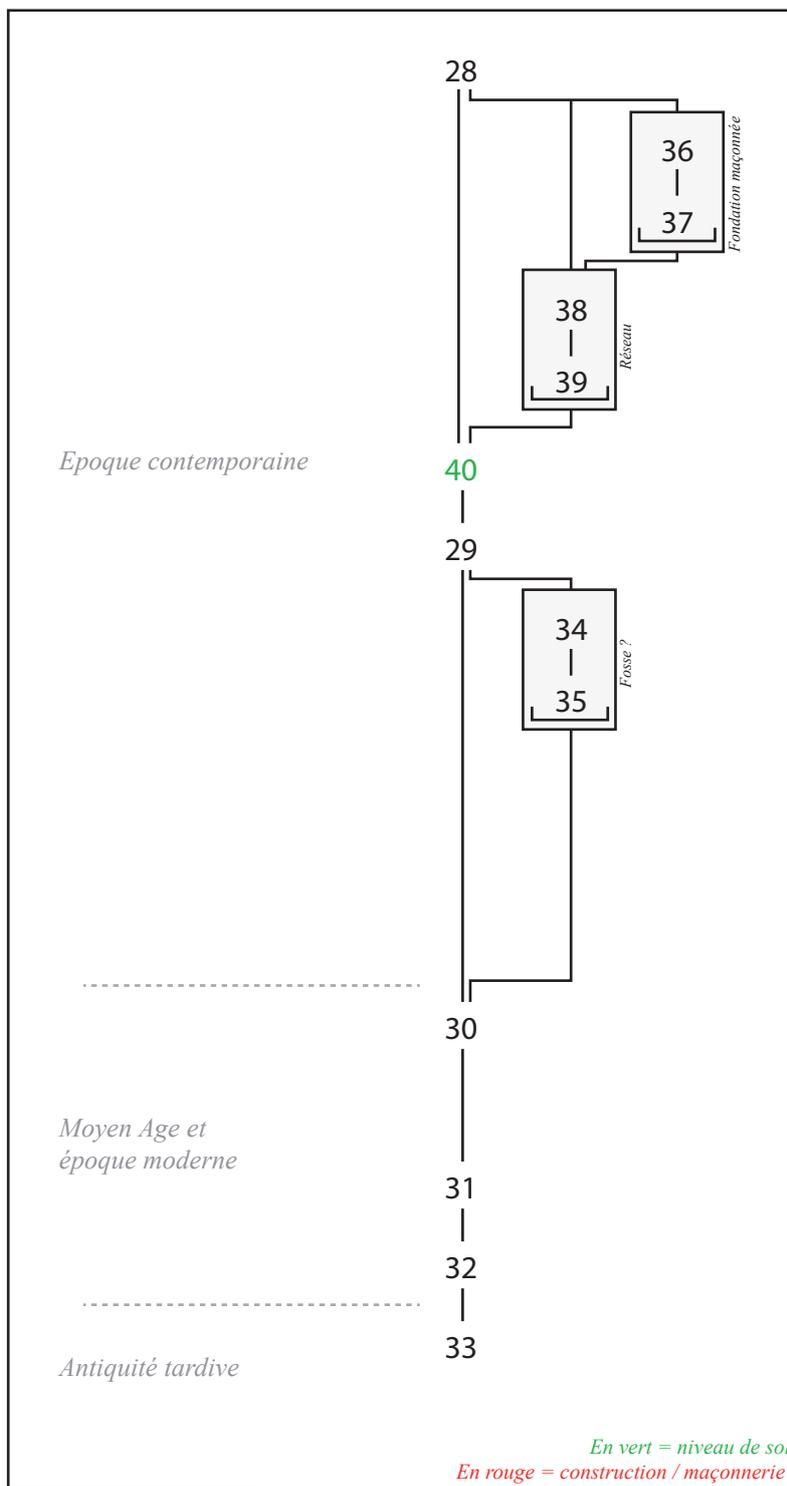


Figure 14 - Diagramme stratigraphique du sondage 1

42

4.1.3. LA PÉRIODE CONTEMPORAINE

Le dernier niveau de « terres noires » était recoupé par un vaste creusement (US. 35), observé seulement partiellement dans la moitié nord du sondage, et dont la nature exacte n’a pu être déterminée. Ni sa forme ni son extension n’ont été observées. Le comblement de ce creusement, très aéré, était constitué d’une matrice de grave sableuse renfermant de gros silex et de très nombreux fragments de terres cuites architecturales, dont des briques mécaniques, autorisant une attribution à la période contemporaine (US. 34).

Un remblai d'une quarantaine de centimètres d'épaisseur (US. 29) vint ensuite sceller le tout. Il s'agit d'un limon brun relativement compact et riche en micro-inclusions de terre cuite et de calcaire, correspondant très probablement à un apport de « terre à jardin » destiné à assainir le terrain à l'époque contemporaine, dans le cadre d'une mise en valeur paysagère. Ce remblai était recouvert d'une épaisseur variable de gravier rosâtre (US. 40) renvoyant sans doute à un aménagement de sol extérieur. Ceci correspond peut-être à la création des bâtiments actuels de la CAF, dont la construction remonte au tout début des années 1950⁵.

Les derniers éléments observés renvoient à des aménagements très contemporains puisqu'il s'agit d'une part d'un réseau (US. 38 et 39) et d'une fondation bétonnée réalisée en tranchée pleine (US. 36 et 37). Tous deux recourent les niveaux précédents, et furent à leur tour scellés par un nouvel apport de terre à jardin d'une épaisseur d'une cinquantaine de centimètres, constituant l'actuel jardin de la CAF (US. 28).

4.2. SONDAGE 2

Malgré la présence de deux réseaux, l'espace disponible autour du sondage 2 a, cette fois-ci, permis d'atteindre la profondeur désirée grâce à la réalisation d'un large palier (fig. 15). Son implantation, largement en retrait par rapport au rempart tardo-antique, devait notamment permettre de cerner la nature des occupations médiévales au droit de l'*agger*. Nous verrons qu'à l'image du sondage 1, cette seconde ouverture a révélé une stratigraphie conséquente et riche, couvrant toute la période comprise entre la fin de l'Antiquité et nos jours (fig. 16 et fig. 17).

4.2.1. OCCUPATION ET HABITAT TARDO-ANTIQUE ?

L'élément le plus ancien observé dans ce sondage est un probable mur, orienté nord-nord-ouest / sud-sud-est, et constitué de blocs de calcaire liés au limon argileux jaune orangé (US.10 ; fig. 18). Sa largeur, pour autant que nous ayons pu en juger étant donné les conditions d'observation, est d'environ 70 cm. Aucune précision ne peut cependant être apportée quant à sa technique de construction. Notons simplement que l'orientation observée est en parfaite adéquation avec celle des structures mises au jour lors de la fouille du square Georges Brassens (fig. 19).

S'appuyant à l'ouest sur le parement du mur 10, un sol en terre, constitué de limon argileux orangé homogène a pu être observé (US. 9). Il se situe à une altitude légèrement inférieure à 62 m NGF et n'a livré aucun mobilier. L'apparition de ce sol indiquant la présence d'occupations structurées, les terrassements ont été suspendus à ce niveau. Notons que les niveaux situés à l'est du mur n'ont quant à eux pas été atteints.

5 Merci à M. Philippe Masson, archiviste municipal adjoint d'Evreux, qui a pu nous fournir très rapidement les éléments suivants : une demande de permis de construire un bâtiment rue de l'Horloge en date du 10 novembre 1950 (M. DUPONT Architecte DPLG à Evreux) / l'arrêté d'autorisation de construction du Ministère de la Reconstruction & de l'Urbanisme en date du 11 décembre 1950 / le certificat de conformité de construction émanant du même ministère en date du 3 avril 1953, adressé au Maire d'Evreux.

- Structure
- Réseau
- Coupe inclinée
- Limite de fouille
- Coupe relevée ou documentée



Vue d'ensemble du sondage 2 depuis le nord-ouest

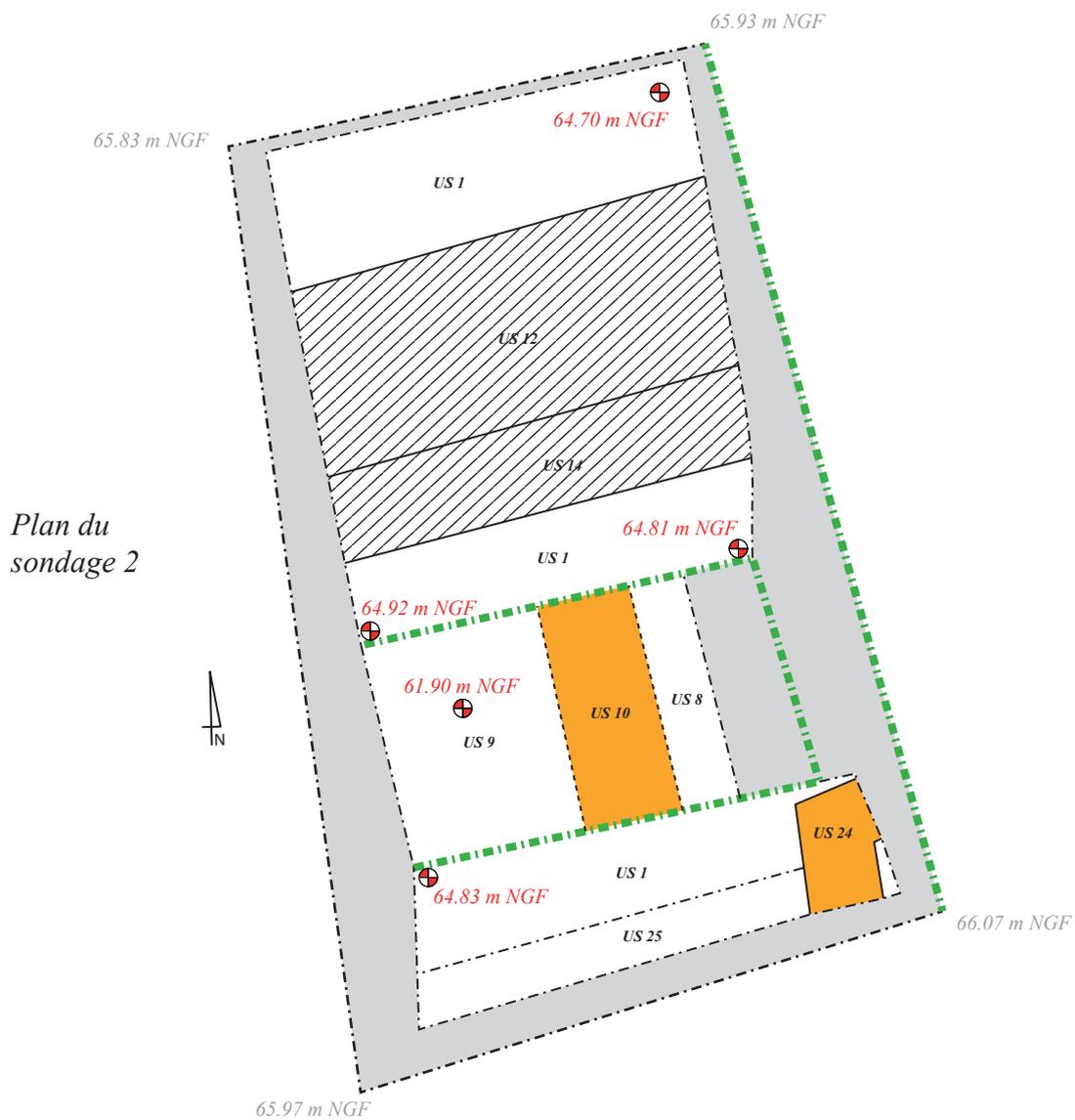


Figure 15 - Plan du sondage 2

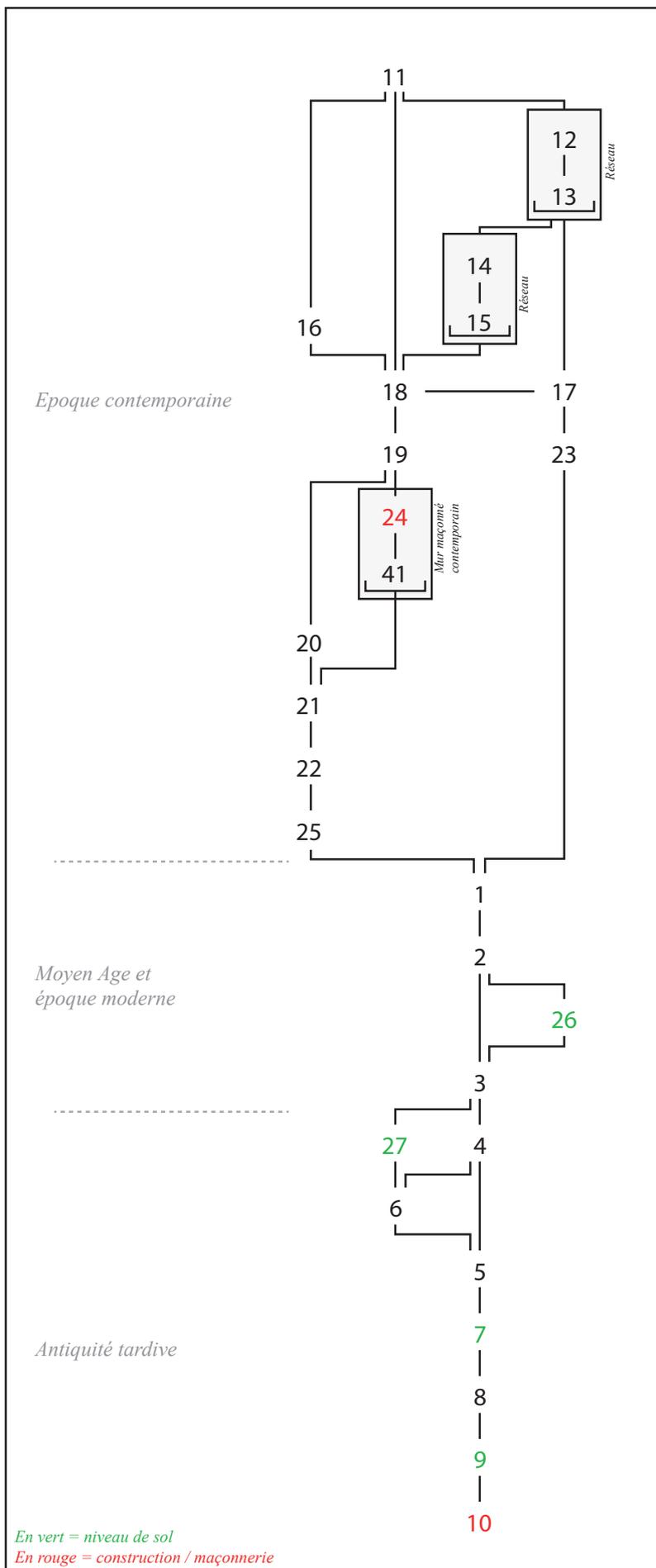


Figure 16 - Diagramme stratigraphique du sondage 2

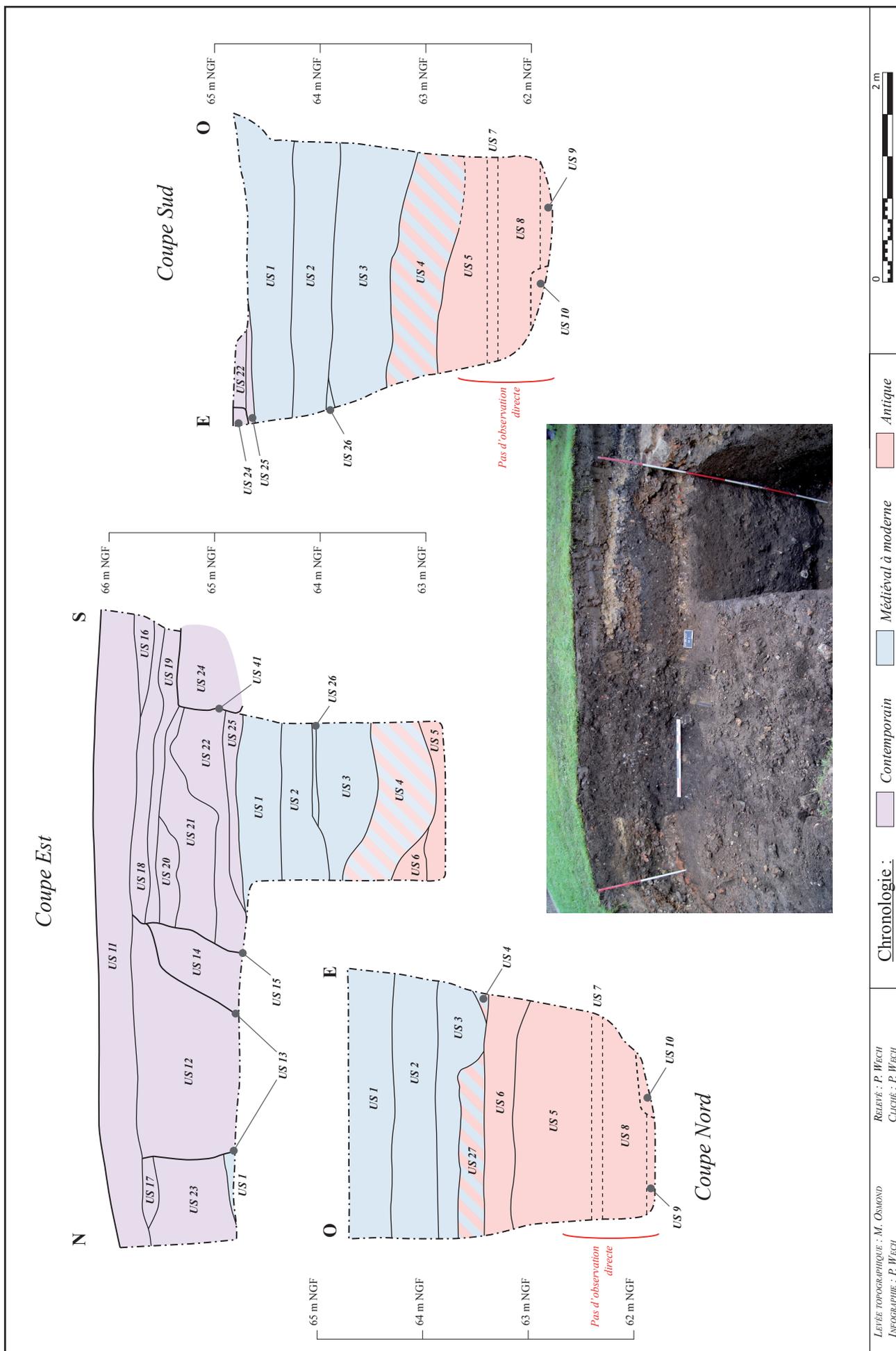


Figure 17 - Coupes du sondage 2



Figure 18 - Mise au jour d'une portion de mur (US. 10) dans le sondage 2

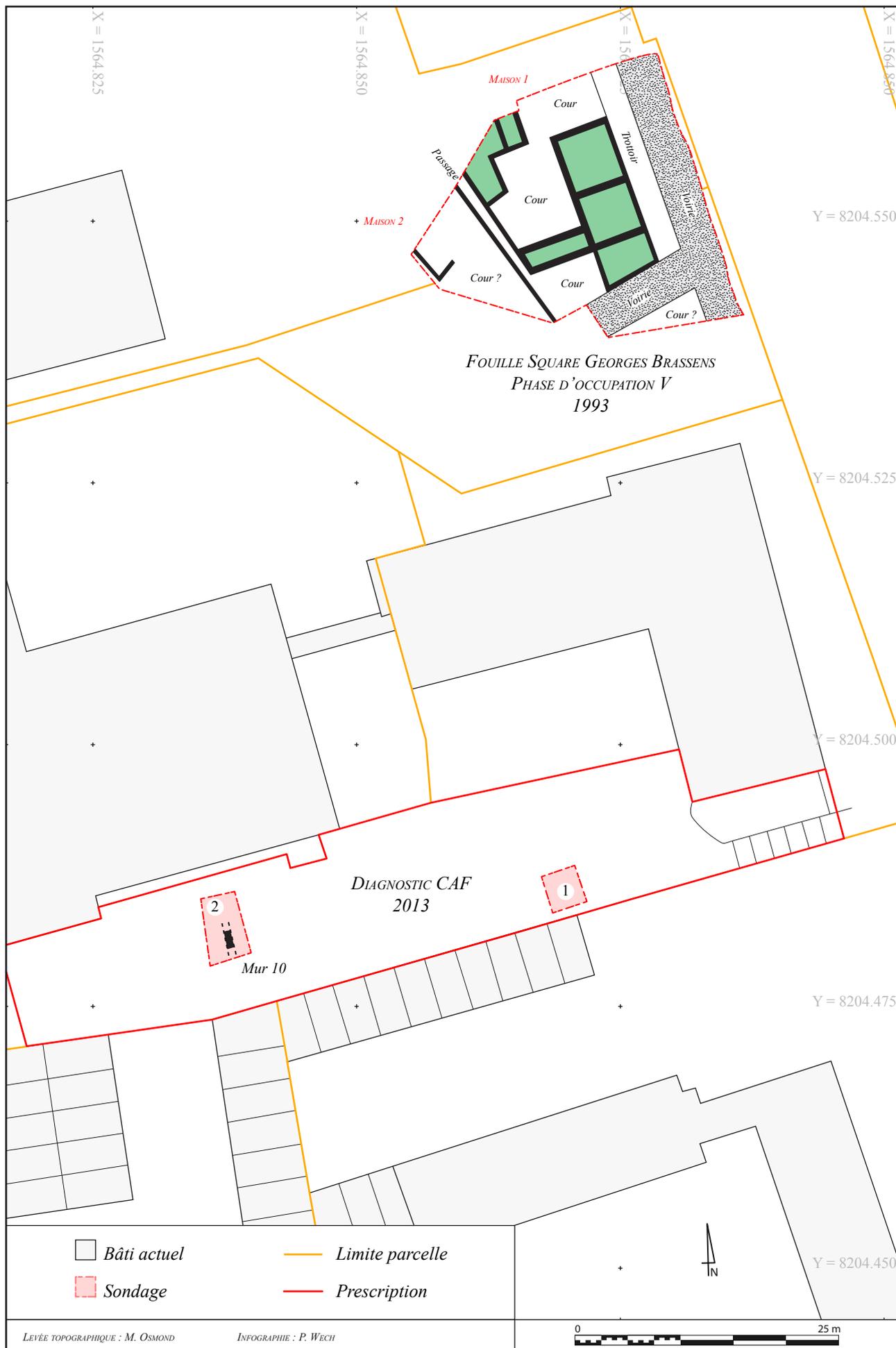


Figure 19 - Vestiges d'occupation antique dans leur contexte archéologique

4.2.2. DÉMOLITION ET REMBLAIEMENT ?

- LA STRATIGRAPHIE :

Recouvrant ce sol, ainsi que l'arase du mur 10 détruit entre temps, un riche remblai de démolition a ensuite été mis au jour sur une épaisseur de 30 à 40 cm. Constitué d'une matrice limono-argileuse noirâtre, très riche en charbon, il renfermait un mobilier très abondant consistant principalement en des matériaux de construction (US. 8 ; fig. 18). Ces différents éléments étaient accompagnés d'un lot céramique relativement conséquent, de quelques restes fauniques (principalement des huîtres et quelques ossements animaux) et de plusieurs fragments de statuettes en terre cuite blanche, dont le détail est présenté ci-après.

La prépondérance des matériaux de construction semble clairement indiquer qu'il s'agit bien d'un remblai de démolition. La faible fragmentation des éléments suggère en outre qu'il s'agit sans doute d'un dépôt primaire. L'absence très significative de clous et de quincaillerie métallique, relevée dès la phase de fouille, semble indiquer que les différents matériaux ont, préalablement à leur rejet, fait l'objet d'un tri soigné visant sans doute à récupérer le métal. Un tel traitement évoque assez fortement une démolition organisée plus qu'une destruction accidentelle.

La présence, dans ce remblai de démolition, d'éléments se rapportant davantage à un dépotoir domestique (céramique et faune), révèle probablement l'opportunisme des occupants des lieux qui ont mêlé à ce remblai leurs déchets, dont la datation, révélée par le lot céramique, semble comprise entre les III^e et IV^e siècles.

- LES MATÉRIEAUX DE CONSTRUCTION DU REMBLAI 8

Les matériaux de construction observés dans ce remblai consistent tout d'abord en de grandes quantités de fragments de terres cuites architecturales (*tegulae* et *imbrices*) parfois de belle taille. Celles-ci, bien qu'ayant fait l'objet d'un échantillonnage, ne livrent aucune information particulière en raison, principalement, de la très faible surface explorée. C'est pourquoi nous ne présentons pas ici d'étude détaillée de ces éléments.

De façon assez logique, ces terres cuites étaient associées à de nombreux nodules de mortier dont certains présentaient de nettes empreintes permettant leur identification comme joints de tuiles (fig. 20). Sans surprise, des éléments de torchis brûlé ont également été mis au jour.

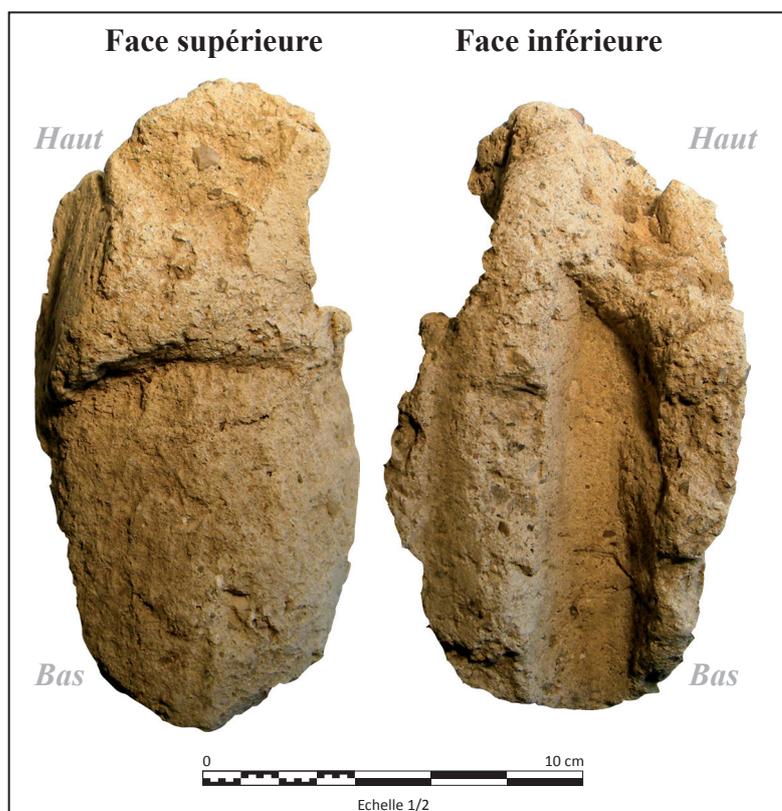


Figure 20 - Joint de tuile en mortier

Enfin, des vestiges de revêtements décoratifs ont été découverts. Il s'agit de quelques éléments de dallage / placage en calcaire, et surtout de très nombreux fragments d'enduit peint polychrome (fig. 21). Ces derniers consistent principalement en des fonds blancs ornés de panneaux et de liserés rouges. Quelques traces de vert et de noir ont pu être relevées, mais restent très largement minoritaires et ne livrent aucun décor figuré. Notons que la quasi-totalité des fragments recueillis conserve des traces du support qui s'avère être un mur en torchis. Quelques rares exceptions livrent des empreintes de moellons et correspondent apparemment à des angles de murs (fig. 22).

En admettant que ce remblai de démolition soit lié au mur 10 qu'il recouvre, il est dès lors possible de proposer une hypothèse de restitution pour ce dernier : une élévation en terre et bois, disposant de chaînages d'angle en moellons, et entièrement décorée d'enduits peints.



Figure 21 - Vue d'ensemble des fragments d'enduit peint récoltés dans l'US. 8

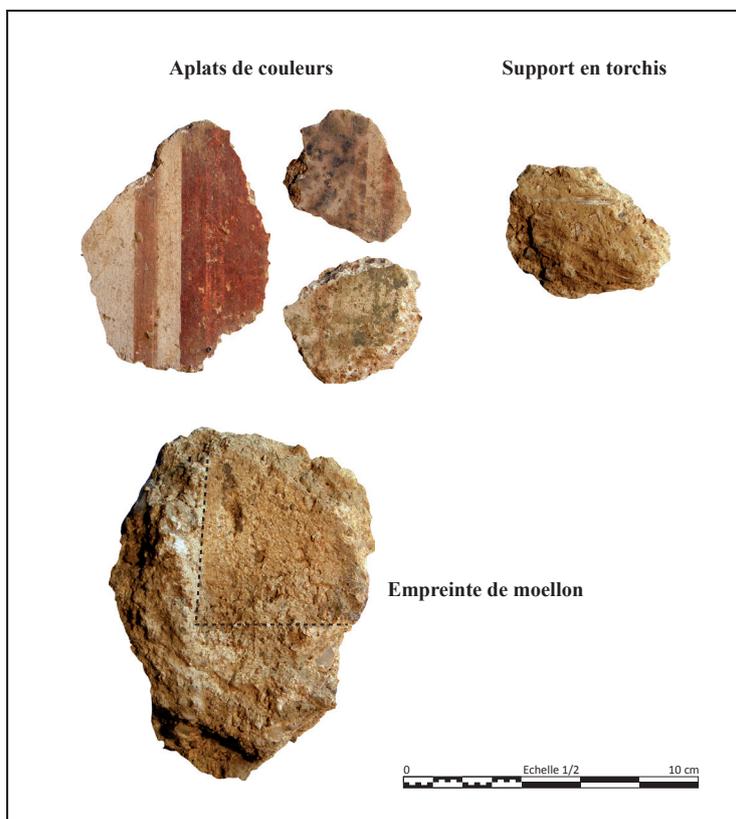


Figure 22 - Différents fragments d'enduit peint

- LES STATUETTES EN TERRE CUITE DU REMBLAI 8

Le remblai 8 a livré plusieurs fragments de statuettes en terre cuite blanche. Aucun ne présente de marque de coroplaste, ce qui n'autorise ni identification de l'atelier producteur, ni datation précise.

On note en premier lieu la présence de la patte d'un animal (un cheval ou un bovidé en raison de la présence d'un sabot ; TC 4). Au niveau de la cheville, la face antérieure de la patte présente la particularité d'être pourvue d'un bandeau de peinture noire d'une hauteur de 8 mm (fig. 23).



Figure 23 - Eléments de statuettes en terre cuite

L'élément le plus complet (TC 1) est une figure de Vénus anadyomène à laquelle manquent la tête, le bras droit et une part importante du dos (fig. 24). Un exemplaire similaire a été découvert en 1993 lors de la fouille du square Georges Brassens. Elle mesure 14,5 cm et pèse 130 g. Vénus y est figurée debout de face, entièrement nue. Le bras droit devait initialement être relevé et tenir une mèche de cheveux, tandis que le bras gauche repose sur une draperie dont les plis sont représentés en zig-zag. En l'absence de tête, le type de coiffure ne peut être déterminé et seules deux mèches, retombant sur chacune des épaules en suivant leurs courbures sont observables.

Ces caractéristiques permettent d'identifier une figure de type II.G.G, tel que défini dans la typologie de M. Roulier-Jeanlin⁶, dont la chronologie s'étend de la fin du I^{er} au début du III^e siècles.

D'un point de vue stylistique, le personnage offre un léger déhanché sur sa droite. Ses seins sont faiblement dessinés et son sexe est matérialisé par une petite incision verticale. Les pieds et la main gauche, grossièrement représentés, paraissent difformes. Des traces de couleur rouge sont présentes à l'entre-cuisse mais peuvent résulter d'un transfert lié aux conditions taphonomiques (présence d'enduits peints dans le remblai de démolition). Enfin, la déesse repose sur un socle semi-ovoïde creux, d'une hauteur de 2 cm pour un diamètre extérieur de 4,3 cm, dont la base présente, sur une hauteur d'un centimètre environ et sur tout son pourtour, les traces nettes d'un bandeau peint de couleur noire.

D'un point de vue technique, le socle et la figure ont été réalisés séparément. La figure elle-même est constituée de deux éléments (faces avant et arrière), réalisés indépendamment dans un moule bivalve. Ces différentes parties étaient assemblées avant cuisson à l'aide de barbotine, de sorte que la statuette ainsi obtenue était creuse. La marque de la jointure, bien lissée, est visible notamment sur le flan droit de Vénus et à la jonction entre le socle et les pieds. Après assemblage, un trou d'évent, destiné à prévenir l'éclatement de la pièce durant la cuisson, a été percé à l'arrière de la figure, sur le côté de la fesse gauche. Cette disposition trouve de très nombreux parallèles partout en Gaule⁷. La présence, sous le socle, d'un percement vertical de 5 mm de diamètre, traversant le socle et partiellement engagé dans l'épaisseur de la figurine, s'explique sans doute par la nécessité d'assurer un liaisonnement suffisamment solide entre les deux éléments, avant cuisson et solidification de la barbotine. Ce liaisonnement pouvait être assuré au moyen d'un clou ou d'une petite pointe en os ou en bois.

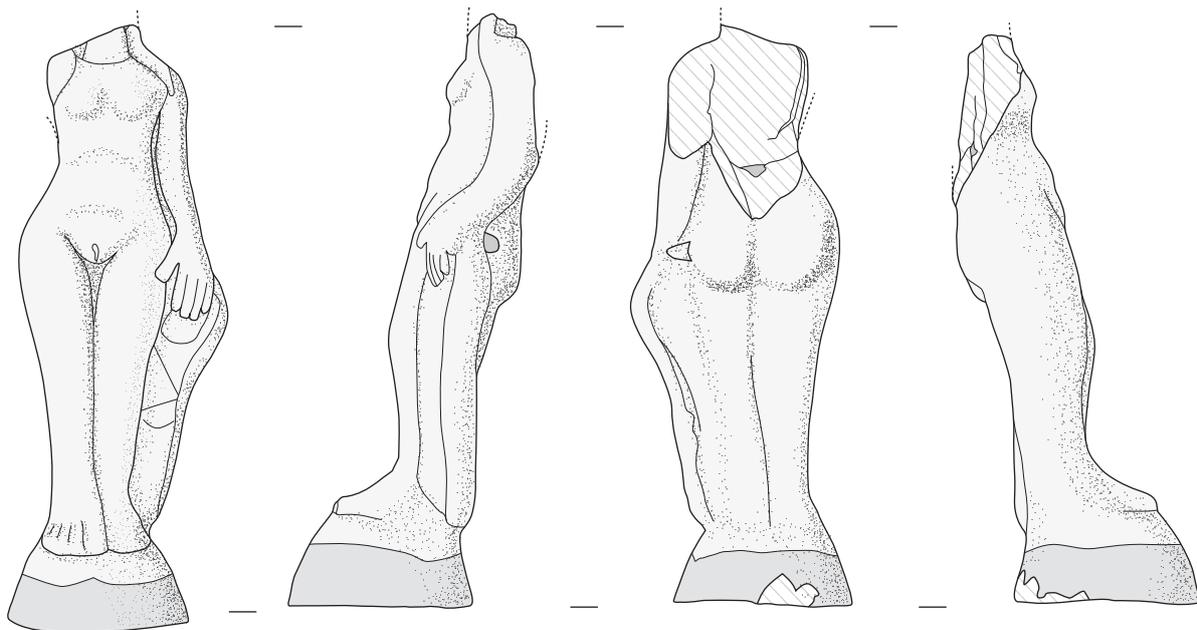
Deux autres figurines ne sont représentées que par des fragments de socle. La pièce TC 2 montre des orteils totalement « fondus » dans la masse du socle. Aucune observation plus précise ne peut être réalisée sur cet élément. L'objet TC 3 est en revanche plus intéressant puisqu'il s'agit d'un socle complet exactement identique à celui de la pièce TC 1 : les dimensions sont les mêmes, il présente également un bandeau de couleur noire à sa base et sur tout son pourtour et offre lui aussi un trou sur sa face inférieure (fig. 23). Ces deux dernières caractéristiques semblent assez singulières puisqu'une recherche documentaire, certes assez rapide, ne nous a pas permis de trouver d'élément de comparaison. Il faut toutefois dire que les socles sont rarement décrits dans les travaux sur ce type de mobilier ... Une exception toutefois : une figurine de Vénus, exposée au musée municipal d'Evreux et comportant un trou sur la face inférieure du socle, a été découverte anciennement sur la commune des Baux-Sainte-Croix (27).

Ces spécificités pourraient peut-être relever d'une production particulière ou refléter le travail d'un atelier local. Rappelons à ce sujet que l'existence d'un atelier est justement supposée dans le secteur des Baux-Sainte-Croix, depuis la découverte par F. Rever, au début du XIX^e siècle, d'un ensemble de statuettes et d'un four de cuisson⁸.

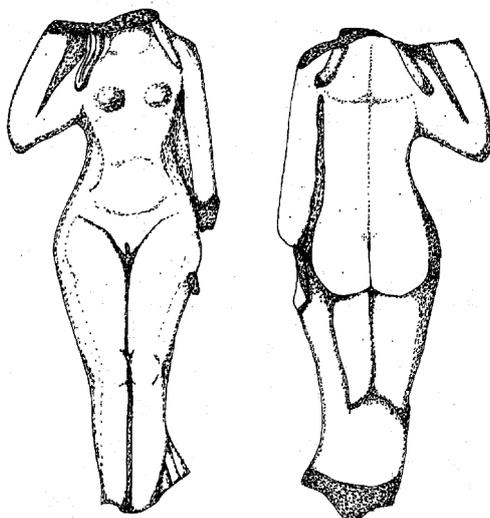
6 Cette typologie est clairement reprise et explicitée dans Talvas 2007, 25-40.

7 De nombreux exemples peuvent être relevés dans le catalogue de la thèse de S. Talvas (2007) et sont visibles dans les vitrines du musée d'Evreux.

8 Sur cette découverte, voir Rever 1826. Sur la possibilité d'un atelier de production aux Baux-Sainte-Croix, voir notamment Talvas 2007, p. 14 et Bémont, Jeanlin, Lahanier 1993, p. 16.



US. 8 / TC 1



Statuette identique mise au jour lors de la fouille du square Georges Brassens (1993)
Dessin C. GERBER

0 Echelle 1/2 10 cm
Clichés et dessins P. WECH

Figure 24 - Statuette en terre cuite figurant Vénus anadyomène

4.2.3. RÉAMÉNAGEMENT ET DERNIÈRES OCCUPATIONS

- LA STRATIGRAPHIE :

Le remblai 8 était recouvert par un possible sol constitué d'un limon argileux orangé assez homogène, matérialisant la réhabilitation de l'espace sans doute durant l'Antiquité tardive (US. 7 ; fig. 25). Son altitude était d'environ 62,50 m NGF et sa fouille mécanique n'a livré aucun mobilier significatif.

Ce sol, épais de moins d'une dizaine de centimètres, était à son tour recouvert par un remblai de démolition pouvant atteindre 40 cm d'épaisseur (US. 5). Constitué d'une matrice de limon argileux noirâtre, très charbonneuse et peu compacte, il renfermait, à l'instar du remblai 8, une quantité appréciable de matériaux de construction parmi lesquels de nombreux silex, beaucoup de terres cuites architecturales gallo-romaines, des éléments de dallage / placage en marbre et en calcaire et deux fragments de tambours de colonnes.

Il convient d'ajouter à ces éléments un lot céramique de près d'une centaine de tessons, appartenant tous à l'Antiquité tardive, sans plus de précision, assortis d'un unique élément médiéval vraisemblablement intrusif. Enfin, signalons la découverte d'un fragment de pyxide en bois tourné, partiellement carbonisé, et de plusieurs éléments suggérant la proximité d'un artisanat de l'os (épingle, bois de massacre avec traces de sciage, os poli avec traces de découpe).

Ce premier remblai était surmonté d'un second de constitution assez similaire, quoique plus compact (US. 6). Il se distinguait également par la faible quantité d'inclusions et leur petite taille. En dehors de petits fragments de terres cuites architecturales gallo-romaines, aucun mobilier spécifique n'y a été mis au jour. Notons que ce remblai n'a été observé que dans la coupe nord du sondage profond.

Le tout était enfin scellé par la combinaison d'un nouveau remblai (US. 4), très similaire à l'US. 5 et observé dans la partie sud du sondage, et d'un possible niveau de sol (US. 27), présent quant à lui dans la partie nord. Les deux se situaient à une même altitude et paraissaient synchrones. Le sol était constitué d'un limon argileux orangé présentant de nombreuses poches de limon brun, le tout sur une épaisseur d'une vingtaine de centimètres. Aucun mobilier n'y a été découvert. Le remblai 4 était quant à lui constitué de limon argileux noirâtre homogène et assez meuble, plus ou moins riche en inclusions de silex et de calcaire. Il a livré, outre de rares restes fauniques, un fragment



Figure 25 - Dégagement en plan du sol 7

d'*opus sectile* en calcaire et un lot d'une quarantaine de tessons, tous antiques, dont l'attribution chronologique ne peut être précisée davantage. Il n'est cependant pas exclu que cette couche puisse appartenir aux « terres noires » médiévales.

Ces niveaux semblent clore la stratigraphie antique, dont le sommet se situe donc ici à une altitude comprise entre 63 et 63,60 m NGF, quelques variations ayant été observées dont un pendage notable vers le sud-ouest.

- LES TAMBOURS DE COLONNE DU REMBLAI 5 :

Le premier élément (PIE 1) est un fragment de fût lisse d'un diamètre de 215 mm. Il ne présente aucune marque distinctive. Le second (PIE 4 ; fig. 26), bien que très dégradé, permet la restitution du bloc dans son intégralité. Le tambour était haut de 70 cm et présentait un diamètre de 450 mm, soit 1,5 pied romain. Sa surface était lisse et ne présentait aucune marque distinctive. Ses faces supérieure et inférieure présentaient toutes deux une encoche : l'une est de plan carré, de 8 cm de côté pour une dizaine de centimètres de profondeur, et renvoie à la fixation d'un tour, l'autre, rectangulaire et très allongée, mesure 8 x 2 cm pour une profondeur de 12 cm et peut être interprétée comme un trou de louve⁹.

Ni la facture ni la taille de ces éléments ne permettent de déterminer leur provenance. Renvoient-ils à un édifice monumental ou plus simplement à un contexte domestique ?

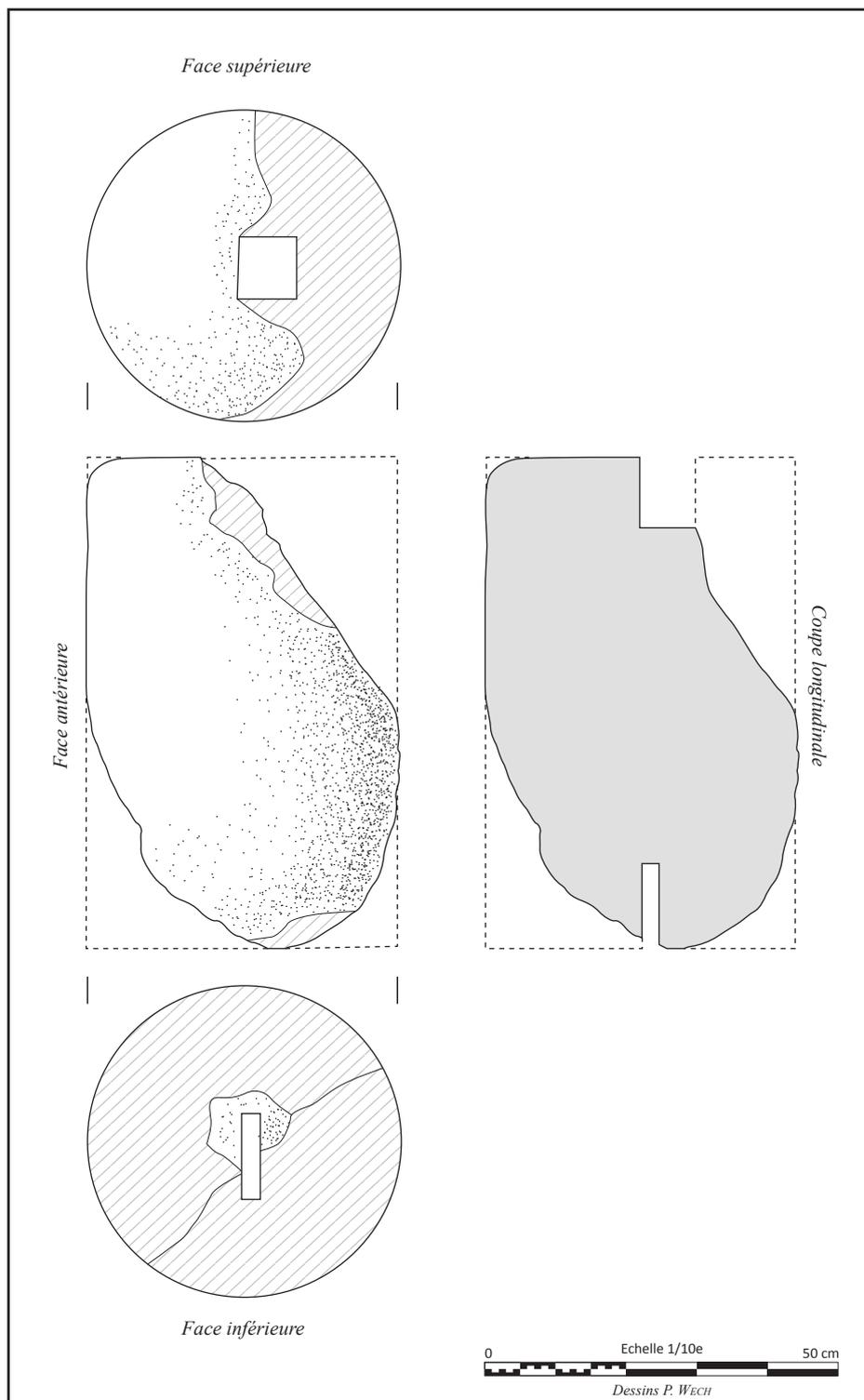


Figure 26 - Tambour de colonne mis au jour dans l'US. 5

Ces gabarits n'auraient en tout cas rien de surprenant dans un habitat. Cette dernière hypothèse semble donc la moins déraisonnable.

- LE FRAGMENT DE PYXIDE DU REMBLAI 5 :

Un fragment d'objet en bois a été mis au jour dans ce niveau, pourtant non gorgé d'eau. Sa conservation s'explique par une carbonisation superficielle (fig. 27). Il s'agit d'un fond de pyxide, initialement monoxyle, de forme cylindrique. Le diamètre extérieur devait être d'environ 10 cm, et de 8,3 cm à l'intérieur ; la hauteur ne peut quant à elle être estimée. Le fragment conserve, sur son pourtour, la trace de la paroi verticale dont l'épaisseur était, à la base de 0,5 cm. Le fond présente quant à lui une épaisseur moyenne d'environ 0,8 cm.

L'objet avait été façonné au tour à archet, comme en témoignent, sur la face supérieure, les nombreuses marques concentriques laissées par l'outil. Sur cette même face supérieure, correspondant à l'intérieur de l'objet, une gorge plus marquée peut être observée au pied de la paroi. Sur la face inférieure, un décor a été réalisé, consistant en une alternance concentrique de reliefs peu marqués et de zones planes. Les reliefs étaient chacun pourvus de deux petites gorges. Au centre, une excroissance cylindrique, mal conservée, semble correspondre au cône de tournage.

56

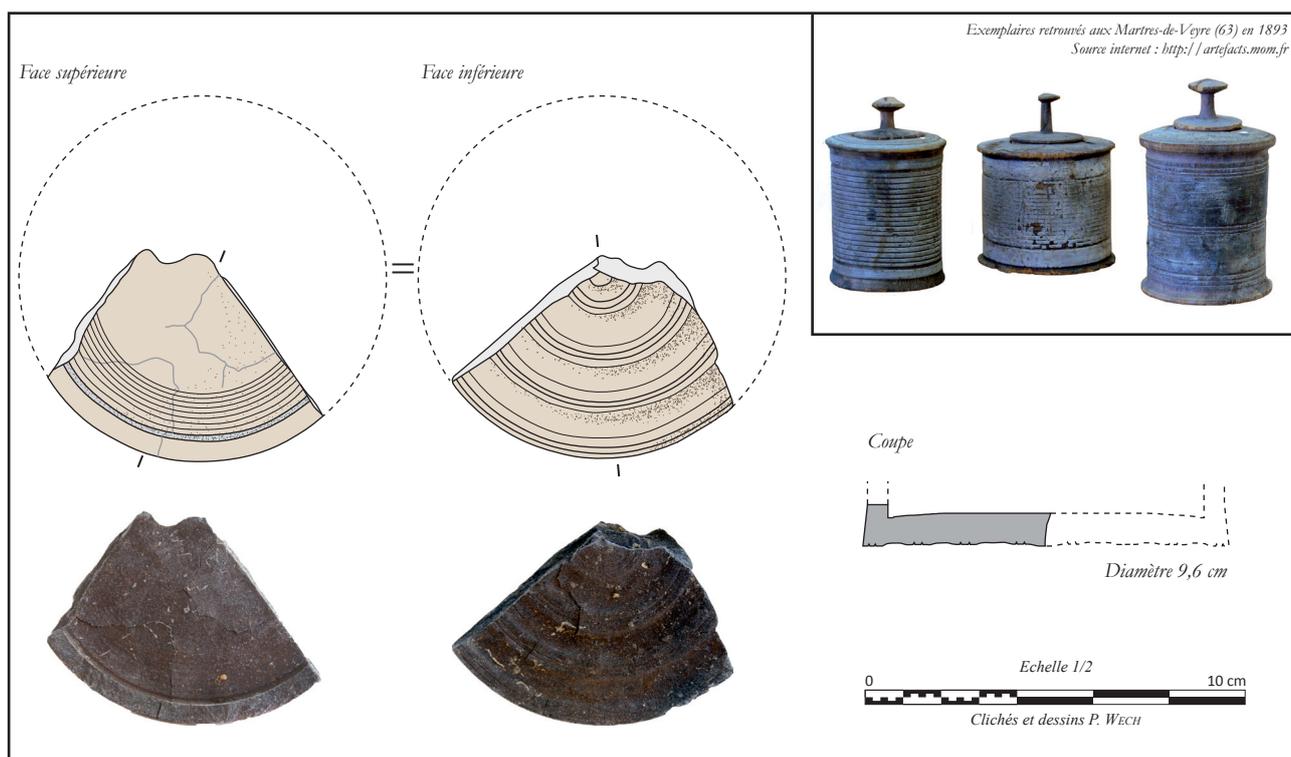


Figure 27 - Fragment de pyxide en bois tourné découvert dans le remblai 5

- UN ARTISANAT DE L'OS ?

Plusieurs éléments en matière dure animale ont été mis au jour dans le remblai 5. Outre un fragment d'épingle (FAU 2), il convient de relever la présence d'un os courbe présentant une surface curieusement polie (FAU 1). L'une de ses extrémités présente de nettes traces de sciage, tandis que l'autre offre les stigmates d'une tentative de sciage avortée (fig. 28). Il s'agit probablement d'une ébauche d'un objet indéterminé, sans doute un manche d'outil ou de couteau.

Le dernier élément est un morceau de bois de cerf (FAU 3). Il s'agit d'un prélèvement sur animal mort et non de la collecte de bois tombés à la fin de l'hiver, comme l'indique la base sciée sous la couronne. On notera avec intérêt le prélèvement, également par sciage, du premier andouiller, appelé andouiller d'œil, et situé au niveau de la couronne. Bien que brisé peu après, on remarque également que le merrain devait se ramifier rapidement.

Ces différents éléments ne semblent pas pouvoir s'expliquer par une activité de boucherie ou de tannerie. Seule la tabletterie semble en mesure de justifier ces observations. La proximité d'un atelier semble donc possible.

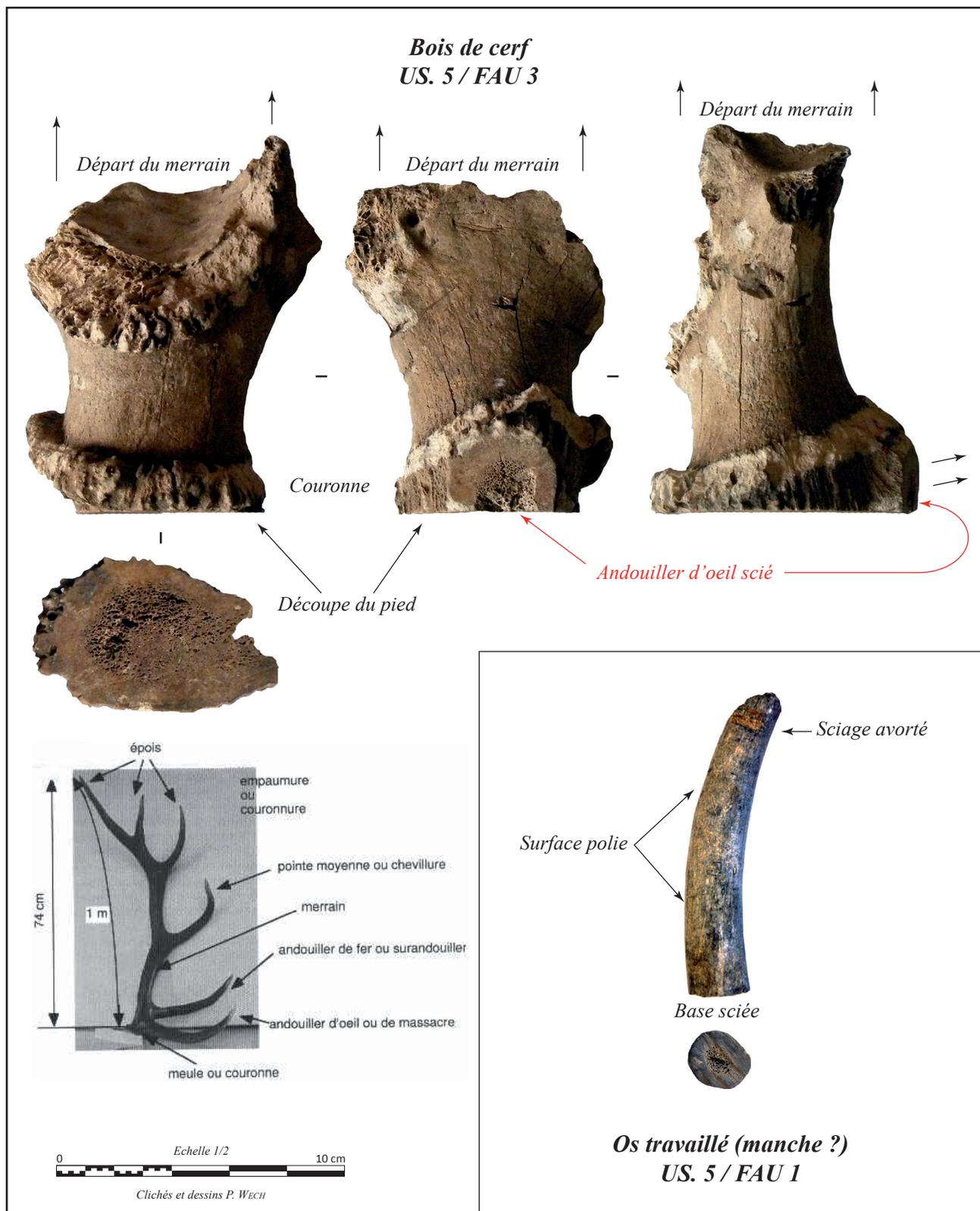


Figure 28 - Possibles témoins d'un artisanat de l'os mis au jour dans le remblai 5

4.2.2. DU MOYEN AGE À L'ÉPOQUE MODERNE

Les vestiges d'occupation antique ou tardo-antique reconnus sont surmontés, dans ce sondage, par un ensemble de « terres noires » assez proches de celles déjà observées dans le sondage 1. Leur épaisseur totale atteint 1,4 m et une stratification interne a pu être relevée¹⁰.

On distingue en premier lieu un remblai (US. 3). Il est constitué d'un limon argileux brun foncé assez compact et homogène, livrant des inclusions assez grossières de silex, calcaire et terres cuites architecturales (tuiles plates médiévales et / ou modernes ?). Un petit ensemble céramique d'une douzaine de tessons suggère une datation comprise entre le second Moyen Age et la période moderne.

Ce remblai est partiellement recouvert par un fin niveau de sol, observé principalement dans la coupe orientale du sondage, et constitué de limon argileux brun-orangé avec quelques graviers, nodules de craie et fragments de terres cuites architecturales (US. 26). Il se situe à une altitude d'environ 64,05 m NGF et ne peut être daté précisément.

L'US. 2 qui vient ensuite, est un remblai homogène, assez compact, constitué de limon argileux brun foncé et renfermant des graviers. La séquence s'achève finalement par l'US. 1, similaire à la précédente, quoi que plus claire et ne livrant que peu de gravier. D'une épaisseur cumulée de 70 à 85 cm, ces deux couches ne recélaient aucun mobilier significatif. Le sommet des « terres noires » se trouve donc ici à une altitude comprise entre 64,7 et 64,8 m NGF.

4.2.3. LA PÉRIODE CONTEMPORAINE

58

Les « terres noires » sont recouvertes, sur toute la surface du sondage, par un amoncellement de remblais hétérogènes (US. 20 à 23 et 25), d'une épaisseur totale de près de 70 cm (fig. 17). La présence de grave sableuse et de nombreux nodules de tuiles plates incite à attribuer à ces niveaux une datation moderne à contemporaine.

Dans l'angle sud-est du sondage, une maçonnerie formant un angle droit a été identifiée (US. 24). Réalisée en tranchée pleine, elle s'installe dans les remblais antérieurs et se prolonge hors de l'emprise explorée, vers l'est et le sud (fig. 29). Elle se compose de briques mécaniques et de blocs calcaires liés au mortier de chaux orangé et présente un parement à l'intérieur de l'angle. Sa datation ne peut donc être antérieure à la fin du XVIII^e siècle. Le cadastre de 1812 figure justement dans le secteur une petite construction de plan quadrangulaire dont la fonction n'est pas connue (fig. 30). L'imprécision du document ne permet cependant pas de recalage précis de la structure.

L'absence de ce bâtiment sur le cadastre de 1844 et ses successeurs peut laisser supposer qu'il fut démolé entre temps, mais sans certitude. Si tel n'avait pas été le cas, la construction des bâtiments de la CAF et de la CPAM, au début des années 1950, en aurait eu raison.

L'arase du mur 24 était recouverte d'un limon noirâtre, collant et très compact, interprétable comme un niveau de piétinement peut-être lié à un chantier de construction (US. 19). Ceci semble confirmé par la présence sus-jacente d'un niveau de travail consistant en un épandage de béton désagrégé (niveau jaune très sableux avec nombreux graviers ; US. 17 et 18). Il est probable qu'il s'agisse des vestiges du chantier de construction des locaux actuels de la CAF.

Deux creusements de tranchées réseau, orientées est / ouest recoupent ces éléments avant d'être à leur tour, et finalement, scellées par un apport de terre à jardin (US. 11) renvoyant à l'aménagement de la pelouse actuelle.

¹⁰ Il est à noter que, si l'on inclut l'US. 4 dans cet horizon stratigraphique, son épaisseur totale est portée à environ 1,75 m, soit autant que dans le sondage 1. Rappelons que la présence majoritaire, voire exclusive, de tessons antiques n'est pas rare dans les niveaux de « terres noires » médiévales.



Figure 29 - Angle de maçonnerie contemporaine

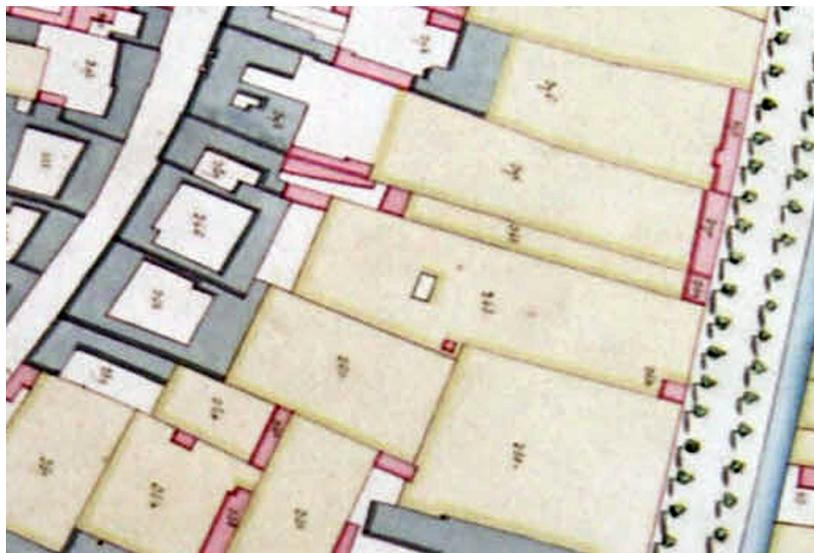


Figure 30 - Extrait du cadastre de 1812 (archives départementales, 3 Pl 182) indiquant la présence d'une petite construction (au centre)

5. SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS (FIG. 31)

Les sondages réalisés dans le cadre de ce diagnostic ont révélé en premier lieu une importante quantité de remblais contemporains. Ceux-ci ne sont épais que d'un mètre dans le sondage 1, alors qu'ils atteignent près de 1,5 mètre dans le sondage 2. Cette disparité s'explique sans doute par la nature des occupations sous-jacentes.

Les niveaux antérieurs apparaissent donc à une altitude comprise entre 65,25 et 64,75 m NGF. Ils consistent tout d'abord en une accumulation de sédiments correspondant à des « terres noires », dont la chronologie s'étire sans doute sur une large part du Moyen Âge et de l'époque moderne. Les éléments de datation précis font cependant cruellement défaut pour mieux appréhender ces niveaux qui représentent une épaisseur totale pouvant atteindre près de 1,75 m. La base de ces niveaux se situerait ainsi à une altitude comprise entre 63,5 m NGF (sondage 1) et 62,7 m NGF (sondage 2)¹¹.

Cette côte marque l'apparition des couches attribuables à une occupation tardo-antique. Rappelons que, sur le site voisin du square Georges Brassens, le sommet des occupations antérieures à la construction du rempart se situait à une altitude assez voisine, de l'ordre de 62,4 m NGF¹². Des similitudes relevées dans les deux sondages de 2013 permettent de proposer l'association des US. 5 et 33 (nature du sédiment, présence de blocs architecturaux assez conséquents, ...), et ainsi de restituer avec quelque vraisemblance une occupation « continue » sur l'ensemble de la surface considérée.

La consultation des documents d'archives, et principalement des documents cadastraux, ne révèle la présence d'aucune construction à cet emplacement depuis au moins le XVIII^e siècle. Il semble donc très probable que l'occupation tardo-antique ou alto-médiévale, et *a fortiori* les occupations antérieures, soient conservées sur toute l'emprise du projet, et ce dès l'altitude de 63,5 m NGF (soit une profondeur d'environ 2,5 m). Ces occupations semblent consister, pour ce qui en a été aperçu, en des structures d'habitat et un premier dépôt de « terres noires ».

11 Fixer la limite inférieure de niveaux tels que ces « terres noires » est cependant un exercice périlleux, particulièrement dans un cadre aussi restreint que celui de ce diagnostic, et surtout quand les couches immédiatement sous-jacentes sont peu différenciées. Nous ne pouvons ainsi être totalement affirmatifs et il n'est pas impossible que les US 33 (sondage 1) et 5 (sondage 2) relèvent elles aussi de cet ensemble, même si elles n'ont livré que du mobilier tardo-antique. Ceci expliquerait peut-être les deux tessons « intrusifs » récoltés dans ces niveaux. Auquel cas, la base des « terres noires », que celles-ci soient tardo-antiques ou alto-médiévales, se situerait plutôt à une altitude de 62,5 m NGF.

12 Mesure relevée sur la coupe IIB, au sommet des niveaux de la phase VIII (vers 275). Cf. Gerber 1998, volume des coupes stratigraphiques. A noter que, sauf erreur de notre part, nous n'avons trouvé, dans le rapport en question, aucun élément altimétrique permettant de situer le niveau d'apparition des occupations tardo-antiques venant s'accoler à l'*agger* (phases X à XII).

6. BILAN DU DIAGNOSTIC

Nous avons vu que les deux sondages réalisés proposaient une stratigraphie relativement similaire et qu'aucun élément ne permettait d'envisager une quelconque disparition des vestiges d'occupations anciennes. Cet état de fait permet l'extrapolation raisonnée des données et la restitution d'une occupation antique et tardo-antique sur toute la surface du projet, à partir de l'altitude de 63,5 m NGF et sur une épaisseur indéterminée.

Cette occupation s'appuie très vraisemblablement, à l'est, sur les remblais de l'*agger* accompagnant le rempart, mais qui n'ont pas pu être observés dans le cadre de ce diagnostic.

Les occupations médiévales et modernes qui surmontent ces niveaux « se limitent » à une succession d'apports de remblais constituant un ensemble de « terres noires » atteignant près de 1,75 m d'épaisseur. L'absence de trace d'occupation plus pérenne, telle qu'un habitat, ne laisse pas de surprendre dans l'enceinte même du *castrum*, et des surprises ne sont pas à exclure dans le cas d'une exploration plus approfondie de la parcelle.

Ainsi, malgré les nombreuses contraintes décrites en introduction, et toutes les réserves d'usage, le diagnostic a permis de reconnaître avec suffisamment d'assurance les différentes séquences stratigraphiques renvoyant aux occupations historiques potentiellement impactées par les travaux projetés.

7. BIBLIOGRAPHIE

Aupert 1997

AUPERT (P., dir.).- *Les thermes d'Evreux. Site du Centre Hospitalier. Fouilles de 1993. Documents archéologiques de l'Ouest*. Rennes, Association pour la diffusion des recherches archéologiques dans l'ouest de la France, 1997.

Bémont, Jeanlin, Lahanier 1993

BEMONT (C.), JEANLIN (M.), LAHANIER (C.).- Les figurines en terre cuite gallo-romaines. *Documents d'archéologie française* 38. Paris, Maison des sciences de l'Homme, 1993.

Bonnin 1860

BONNIN (I.).- *Antiquités gallo-romaines des Eburoniques, publiées d'après les recherches et les fouilles dirigées par M. Th. Bonnin*. Paris, Dumoulin, 1860.

Cliquet 1993

CLIQUET (D., dir.).- *Carte archéologique de la Gaule. L'Eure (27)*. Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1993.

Collard 1989

COLLARD (J.-L.).- Les fouilles de la rue Saint-Louis à Evreux (Eure) : un premier bilan. In : *Haute-Normandie archéologique*, n° 1, 1988 (1989), Rouen, CRAHN, 1989, p.23-42.

Cousyn, Gerber 1993

COUSYN (P.), GERBER (F.).- *Evreux : 8, bd Jules Janin: occupation gallo-romaine I^{er}-II^e siècles*. Document final de synthèse. Evreux, Ville d'Evreux, 1993.

Follain 1996

FOLLAIN (E.).- Le *castrum* d'Evreux. Chantiers de la Caisse d'Epargne, du Musée municipal et de la rue Saint-Louis. In : *Haute-Normandie archéologique*, n° 5, 1995 (1996), Mont-Saint-Aignan, CRAHN, 1996, p. 52-62.

Follain, Halbout 1981

FOLLAIN (E.), HALBOUT (D.).- *Rapport sur la fouille de sauvetage effectuée à Evreux, rue de la Petite Cité, en 1981*. Rapport dactylographié, 1981.

Gerber 1990

GERBER (F.).- *Evreux. 22, rue Lépouzé*. Rapport de fouille. Evreux, Ville d'Evreux, 1990.

Gerber 1998

GERBER (F.).- *Evreux. Square Georges Brassens. « La Médiathèque »*. Document final de synthèse. Evreux, Ville d'Evreux, 1998.

Guillot 2008

GUILLOT (B.).- *Evreux. Parking Hôtel de Ville (27 - Eure)*. Rapport final d'opération. Rouen, INRAP, 2008.

Guillot, Millard 1995

GUILLOT (B.), MILLARD (N.).- *Evreux (27). Rue de la Justice. DFS de sauvetage programmé (mai-juillet 1995)*. Rouen, AFAN, 1995.

Hartz 2007

HARTZ (C.).- *L'habitat urbain à Evreux (27) à l'époque gallo-romaine. Milieu du I^{er} siècle av. J.-C. - V^e siècle* (mémoire de Master 1, Université Paris 1, 2007).

Kliesch 2011

KLIESCH (F.).- *Evreux, rue de Bellevue, parcelle AT 288. La limite est de la nécropole se confirme*. Rapport final d'opération de diagnostic archéologique. Rouen, INRAP, 2011.

Rever 1826

REVER (F.).- Lettre de M. F. Rever, à Messieurs les Membres de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de l'Eure, à Evreux, sur des Figurines découvertes dans la Forêt d'Evreux, commune des Baux-Sainte-Croix : et sur quelques autres objets du moyen âge. In : *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, III, 1826, Caen, Mancel, p. 189-205.

Talvas 2007

TALVAS (S.).- *Recherches sur les figurines en terre cuite gallo-romaines en contexte archéologique* (mémoire de doctorat de 3^e cycle, Université Toulouse II – Le Mirail, 2007).

64

Wech 2011

WECH (P.).- *Evreux. 15-17 rue Saint-Louis. Hôpital Saint-Louis*. Rapport final d'opération de diagnostic archéologique. Le Vieil-Evreux, Conseil général de l'Eure, 2011.

Wech 2013

WECH (P.).- Evreux (Eure). Le diagnostic de l'ancien hôpital Saint-Louis : une fenêtre ouverte sur l'histoire de la ville. In : *Journées archéologiques régionales de Haute-Normandie*, Rouen, 11-12 mai 2013. Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2013, p. 157-182.

ÉTUDES SPÉCIALISÉES

Notice sur le mobilier céramique

Le mobilier récolté englobe 199 tessons définissant un minimum d'une quarantaine d'individus. Il s'agit très majoritairement de céramique d'époque gallo-romaine (plus de 86% du NR), concentrée principalement dans un même niveau (remblai de démolition US 8). La quasi-totalité des éléments de forme semble attribuable au Bas-Empire.

Comme souvent pour ces périodes, les lots se composent majoritairement de céramique commune sombre, aux surfaces parfois lustrées ou ornées de bandes lissées. Les formes sont principalement des pots à lèvre plate éversée ou biseautée et des écuelles à bord rentrant simple ou souligné d'une collerette. Plus rarement se rencontrent quelques jattes à bord en bourrelet ou des gobelets à bord droit de type Niederbieber 33. L'ensemble paraît pouvoir être situé entre le courant des IIIe et IVe s.

La céramique commune claire est moins présente, notamment en nombre d'éléments de forme. Quelques fragments de mortier à lèvre pendante plus ou moins développée, quelques rebords de pot à lèvre éversée ainsi qu'un col de cruche peuvent néanmoins être signalés.

Les céramiques fines n'offrent qu'une vingtaine de tessons de sigillée, dont l'attribution est en partie rendue délicate par l'état de chauffe important constaté sur certains fragments. Les éléments identifiables se répartissent entre productions du centre de la Gaule et de plus rares éléments attribuables aux ateliers de l'est. Les formes sont le plus souvent très incomplètes (mortier Drag 45, Curle 21) ; un Walters 79 présente cependant un profil complet et constitue l'un des éléments les plus anciens (mais résiduel) pour l'époque gallo-romaine.

Le mobilier des époques ultérieures est beaucoup plus pauvre. Deux tessons attribuables au haut Moyen Age ont été récoltés dans les niveaux de terres noires (US 32), dont un bord de pot à lèvre en gouttière de l'époque carolingienne (IXe ou Xe s.). Bien que plus représenté (une vingtaine de tessons dans les niveaux de terres noires), le mobilier du second Moyen Age ou début de l'époque moderne ne présente quasiment aucun élément discriminants permettant d'en préciser la datation, se cantonnant à des fragments de panse en céramique commune claire ou plus rarement en céramique glaçurée de couleur verte.

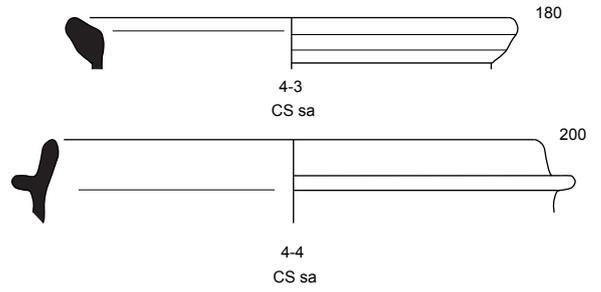
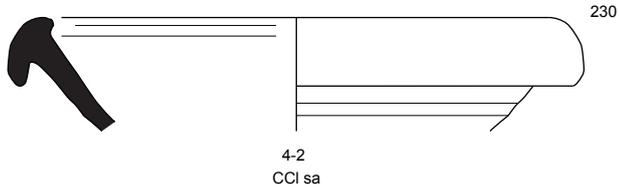
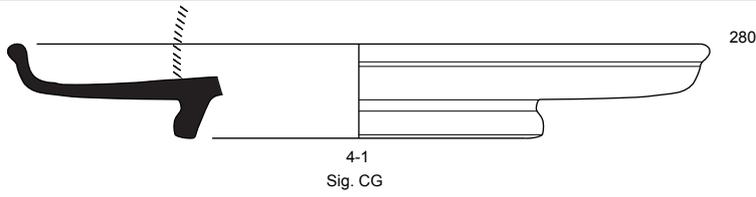
Répartition typo-chronologique

67

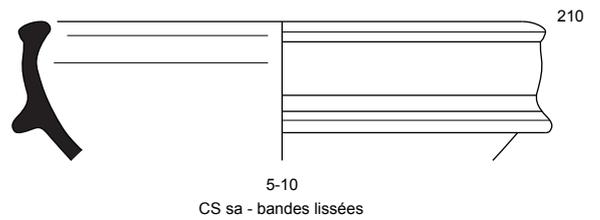
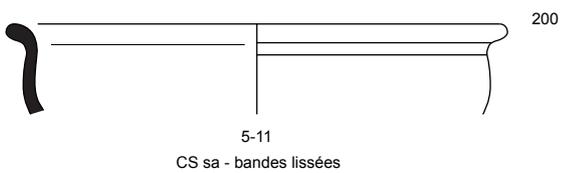
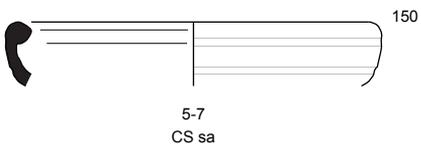
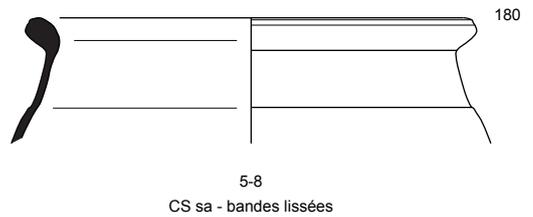
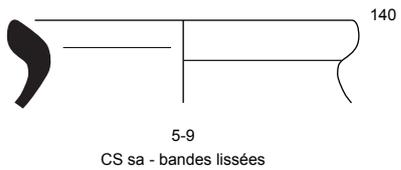
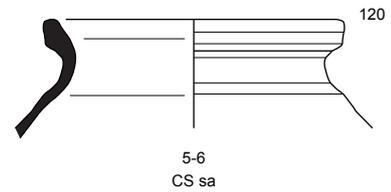
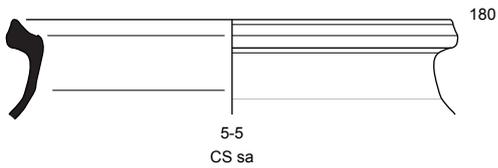
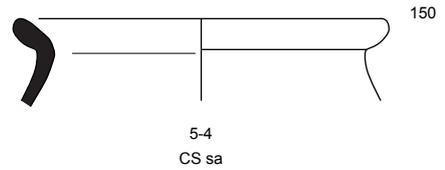
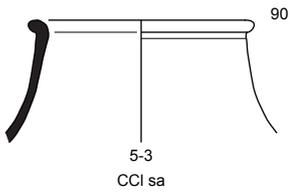
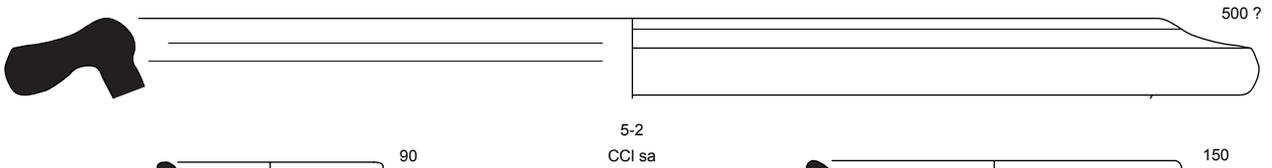
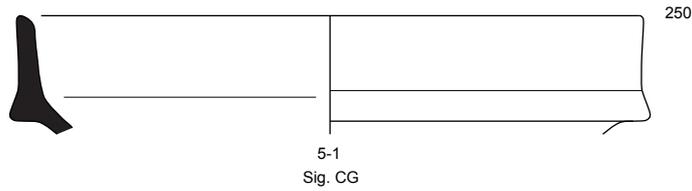
Catégorie	NR	%	NMI *
Sigillée Centre Gaule	11	5,5%	4
Sigillée Argonne	4	2,0%	2
Sigillée indét (fgts chauffés)	6	3,0%	3
Total céramiques fines	21	10,6%	9
Commune claire sableuse	23	11,6%	5
Commune claire granuleuse	1	0,5%	/
Commune sombre sableuse lissée	38	19,1%	8
Commune sombre sableuse	74	37,2%	15
Commune sombre granuleuse	1	0,5%	/
Amphore	1	0,5%	/
Total céramiques communes	138	69,3%	28
Indéterminés (fgts chauffés)	13	6,5%	2
Total céramiques gallo-romaines	172	86,4%	39
Commune claire granuleuse	1	0,5%	/
Total céramiques Moyen Age indét	1	0,5%	0
Commune claire sableuse	2	1,0%	1
Total céramiques haut Moyen Age	2	1,0%	1
Commune claire sableuse	1	0,5%	/
Commune sombre sableuse	4	2,0%	/
Total céramiques 2nd Moyen Age	5	2,5%	0
Commune claire sableuse	6	3,0%	/
Commune claire granuleuse	1	0,5%	/
Commune sombre sableuse	1	0,5%	/
Céramique glaçurée	9	4,5%	1
Grès - Beauvaisis	2	1,0%	/
Total céramiques bas Moyen Age ou modernes	19	9,5%	1
TOTAL	199		41

* obtenu par comptage des bords après recollage

US 4



US 5



US 32



68



Pl.

Ap.064 Evreux, rue de l'Horloge - Mobilier céramique : inventaire des éléments de forme

US	Catégorie céram	Forme	Bd	Fd	Autre	Diamètre	Description	Phase chrono.	Datation	N° d'inv.	Illustr.
4	Sig CG	Walters 79	1			280	profil complet	GR	110/240	4-1	
4	CCI sa	mortier	1			230	lèvre pendante arrondie	GR	fin 1er - IVe s.	4-2	
4	CS sa	cruche	1			40	? bec triflé	GR	? IIIe s.	/	
4	CS sa	pot	1			180	lèvre plate biseautée	GR	IIIe - IVe s.	4-3	
4	CS sa	écuelle	1			200	bord droit souligné d'une collerette	GR	2e 1/2 IIIe - IVe s.	4-4	
4	CS sa lissée	gobelet type Nied.33			1	indét		GR	2e 1/2 IIIe - IVe s.	/	
5	Sig CG	Drag.45	1			250		GR	170 / Bas-Empire	5-1	
5	CCI sa	mortier	1			? 500	large lèvre pendante	GR	fin 1er - IVe s.	5-2	
5	CCI sa	gobelet	1			90	courte lèvre éversée	GR		5-3	
5	CS sa	pot	1			150	lèvre plate éversée	GR	2e 1/2 IIIe - IVe s.	5-4	
5	CS sa	pot	1			180	bord en bourrelet massif	GR		5-5	
5	CS sa	pot	1			120	bord en bandeau, ressaut interne	GR		5-6	
5	CS sa	écuelle	1			150	bord très rentrant	GR	IIIe - IVe s.	5-7	
5	CS sa - bandes lissées	pot	1			180	lèvre plate éversée	GR	2e 1/2 IIIe - IVe s.	5-8	
5	CS sa - bandes lissées	pot	1			140	lèvre plate biseautée	GR	IIIe - IVe s.	5-9	
5	CS sa - bandes lissées	écuelle	1			210	bord rentrant souligné d'une collerette	GR	2e 1/2 IIIe - IVe s.	5-10	
5	CS sa - bandes lissées	jatte	1			200	bord en bourrelet	GR	IVe s.	5-11	
8	Sig CG	Drag.45	1			indét		GR	170 / Bas-Empire	/	
8	CCI sa	écuelle	1			indét	bord rentrant	GR	IIIe - IVe s.	/	
8	CS sa	écuelle	1			150	bord en léger bourrelet	GR	? IIIe - IVe s.	/	
32	CCI sa	pot	1			180	lèvre en gouttière	HMA	IXe - Xe s.	32-1	
33	CS sa	pot	1			170	lèvre plate biseautée	GR	IIIe - IVe s.	/	
33	CS sa lissée	gobelet type Nied.33	1			indét	bord droit	GR	2e 1/2 IIIe - IVe s.	/	

Ap.064 Evreux, rue de l'Horloge - Mobilier céramique : inventaire général par US

US	Catégorie céram	Description pâte	NR	NR	NMI	Bd	Fd	P	A	Phase chrono.	Datation
1	CCI sa	int gris ext orangé presque grésé		1	1				1	MA2 / mod.	
1	CCI sa	int orangé, ext beige		1	1			1		MA2 / mod.	
1	CCI sa	rosée très cuite		1	1			1		MA2 / mod.	
1	CS sa	grise		1	1				1	MA2 / mod.	
1	glacurée	sableuse beige, glaçure ext vert clair		3	1	1		1	1	MA2 / mod.	
1	grès - Beauvaisis	fine int beige, ext rose orangé	9	2	1			2		bas MA / mod.	
3	CCI sa	beige		1	1			1		MA2 / mod.	
3	CCI sa	orangée		1	1			1		MA2 / mod.	
3	CCI gr	orangée - engobe blanc		1	1			1		MA2 / mod.	
3	glacurée	sableuse beige, glaçure ext verte		3	1			3		MA2 / mod.	
3	glacurée	sableuse beige, glaçure ext verte		3	1			3		MA2 / mod.	
3	CS sa	int beige ou gris clair, ext gris clair ou gris foncé	13	4	1			4		? MA2	
4	Sig Argonne	fine orangée, engobe orangé		3	2	2		1		GR	
4	Sig CG	fgts chauffés - fine orangée, engobe rouge orangé		4	1	1		3		GR	
4	CCI sa	beige		3	1			3		GR	
4	CCI sa	fgts chauffés - rose orangé		4	1	1		3		GR	
4	CS sa	fgts chauffés - blanchâtre		9	2	2		7		GR	
4	CS sa	int beige ou gris clair, ext gris clair ou gris foncé		16	3	3	1	12		GR	
4	CS sa lissée	int beige, ext gris foncé	43	4	3			4		GR	dt Ille s.
5	Sig CG	fine orangée, engobe orangé		6	2	2		4		GR	
5	Sig indét	fgts chauffés		6	3	3		3		GR	
5	CCI sa	beige ou beige rosé (dt fgts chauffés)		9	2	2	1	6		GR	
5	CCI sa	orangée		1	1			1		GR	
5	amphore	sableuse beige		1	1			1		GR	
5	CS sa	int beige ou gris clair, ext gris clair ou gris foncé (dt fgts chauffés)		34	8	8	3	22	1	GR	
5	CS sa lissée	int brun rouge, ext gris foncé		4	1	1	3			GR	
5	CS sa lissée	int beige ou gris clair, ext gris clair ou gris foncé - surface lustrée (dt fgts chauffés)		6	1			6		GR	
5	CS sa lissée	int beige ou gris clair, ext gris clair ou gris foncé - bandes lissées (dt fgts chauffés)		22	7	7	1	14		GR	
5	CS gr	int brun rouge, ext gris clair		1	1			1		GR	Bas-Empire
5	indét	fgts chauffés		6	2	2		4		GR	
5	CCI gr	blanchâtre, ext noirci	97	1	1			1		MA	? Intrusif
8	Sig CG	fine orangée, engobe orangé (fgt chauffé)		1	1	1				GR	
8	CCI sa	beige		1	1			1		GR	
8	CCI sa	int orangé, ext beige		1	1			1		GR	
8	CCI sa	orangée		1	1			1		GR	
8	CCI sa	int beige rosé, ext orangé, très cuite		2	1	1		1		GR	
8	CCI gr	int orangé, ext beige		1	1			1		GR	
8	CS sa	int beige ou gris clair, ext gris foncé - dt fgts chauffés		10	1	1		9		GR	
8	indét	fgts chauffés	24	7	1			7		GR	

Ap.064 Evreux, rue de l'Horloge - Mobilier céramique : inventaire général par US

US	Catégorie céram	Description pâte	NR	NR	NMI	Bd	Fd	P	A	Phase chrono.	Datation
31	CCI sa	rose orangé	1	1	1	1				GR	IIe - IVe s.
32	CCI sa	rosée, ext noirci		1	1	1				HMA	IXe - Xe s.
32	CCI sa	beige, ext noirci	2	1	1			1		HMA	
33	Sig Argonne	fine orangé, engobe orangé - décor à la molette		1	1			1		GR	Bas-Empire
33	CS sa	int beige ou gris clair, ext gris clair ou gris foncé		5	1	1	1	3		GR	
33	CS sa lissée	int beige ou gris clair, ext gris clair ou gris foncé - bandes lissées		1	1			1		GR	
33	CS sa lissée	int beige ou gris clair, ext gris clair ou gris foncé - surface lustrée		1	1			1		GR	2e 1/2 IIIe - IVe s.
33	CCI sa	beige rosé, ext noirci	9	1	1			1		MA2	XIIe-XIIIe s.
34	CCI sa	beige, très cuite	1	1	1				1	MA2 / mod.	
Total				199	72	41	10	143	5		

TABLE DES FIGURES

Figure 1 - Localisation d'Evreux dans le département de l'Eure.....	9
Figure 2 - Localisation d'Evreux sur carte IGN au 1/250 000.....	9
Figure 3 - Localisation d'Evreux sur carte IGN au 1/25 000.....	10
Figure 4 - Localisation de l'emprise de l'opération sur le plan cadastral	10
Figure 5 - Vue aérienne de la zone d'intervention	11
Figure 6 - Plan de la parcelle et de l'emprise prescrite	28
Figure 7 - Cheminements couverts présents dans l'emprise (arrière-plan).....	29
Figure 8 - La mini-pelle à l'œuvre sur le sondage 2.....	31
Figure 9 - Situation de l'intervention (en rouge) dans son contexte géologique	32
Figure 10 - Plan d'Evreux antique avec localisation de l'opération	35
Figure 11 - Plan d'Evreux durant l'Antiquité tardive et le haut Moyen Age	38
Figure 12 - Plan d'Evreux durant le Moyen Age et l'époque moderne	39
Figure 13 - Plan et coupes du sondage 1.....	40
Figure 14 - Diagramme stratigraphique du sondage 1.....	42
Figure 15 - Plan du sondage 2.....	44
Figure 16 - Diagramme stratigraphique du sondage 2.....	45
Figure 17 - Coupes du sondage 2.....	46
Figure 18 - Mise au jour d'une portion de mur (US. 10) dans le sondage 2.....	47
Figure 19 - Vestiges d'occupation antique dans leur contexte archéologique	48
Figure 20 - Joint de tuile en mortier.....	49
Figure 21 - Vue d'ensemble des fragments d'enduit peint récoltés dans l'US. 8.....	50
Figure 22 - Différents fragments d'enduit peint	50
Figure 23 - Eléments de statuettes en terre cuite.....	51
Figure 24 - Statuette en terre cuite figurant Vénus anadyomène.....	53
Figure 25 - Dégagement en plan du sol 7	54
Figure 26 - Tambour de colonne mis au jour dans l'US. 5	55
Figure 27 - Fragment de pyxide en bois tourné découvert dans le remblai 5	56
Figure 28 - Possibles témoins d'un artisanat de l'os mis au jour dans le remblai 5	57
Figure 29 - Angle de maçonnerie contemporaine.....	59
Figure 30 - Extrait du cadastre de 1812 (archives départementales, 3 Pl 182) indiquant la présence d'une petite construction (au centre).....	59
Figure 31 - Proposition de restitution de la stratigraphie des deux sondages	62

LES INVENTAIRES

1. INVENTAIRE DES UNITÉS STRATIGRAPHIQUES ET DES STRUCTURES

US n°	Sondage n°	Description	Interprétation	Liens stratigraphiques	Mobilier	Phasage
1	2	Limon argileux brun homogène et peu compact, avec rares graviers	Remblai type "terres noires"	Sous 23 et 25 / coupé par 13 et 15 / sur 2	Céramique	MED / MOD
2	2	Limon argileux brun foncé, homogène et compact, avec graviers plus nombreux	Remblai type "terres noires"	Sous 1 / sur 3 et 26		MED / MOD
3	2	Limon argileux brun-noir, assez compact et homogène, avec inclusions assez grossières de calcaire, silex et TCA	Remblai type "terres noires"	Sous 2 et 26 / sur 4, 6 et 27	Céramique, huître, tegulae, tuiles plates	MED / MOD
4	2	Limon argileux noirâtre, homogène et assez meuble, avec densité variable d'inclusions diverses (silex, calcaire, ...) et poches de limon sableux brun	Remblai ?	Sous 3 / sur 5 et 6	Céramique, faune, opus sectile	GR / MED ?
5	2	Limon argileux noirâtre assez aéré, hétérogène et meuble, avec nombreuses inclusions grossières (TCA, silex, ...)	Remblai de démolition	Sous 4 et 6 / sur 7	Céramique, imbrices, tegulae, déchets de tabletterie, dallage / placage, tambours de colonnes, pyxide en bois, scorie	GR
6	2	Limon argileux noirâtre assez homogène et compact, avec petites inclusions (TCA notamment)	Remblai ?	Sous 3, 4 et 27 / sur 5		GR
7	2	Limon argileux brun-orangé, assez compact et homogène	Sol de terre	Sous 5 / sur 8		GR
8	2	Limon argileux noirâtre très riche en charbons, nodules de terre brûlée et matériaux de construction divers	Remblai de démolition	Sous 7 / sur 9 et 10	Céramique, charbons, mortier, terre brûlée, tegulae, imbrices, statuettes en terre cuite, dallage / placage, huîtres, faune, enduit peint	GR
9	2	Limon argileux orangé homogène	Sol de terre	Sous 8 / sur 10		GR
10	2	Maçonnerie constituée de gros blocs de calcaire liés à la terre (limon argileux jaune orangé)	Mur orienté nord-sud	Sous 9 et 8		GR
11	2	Limon brun foncé homogène et peu compact	Terre à jardin	Sur 12, 16, 17 et 18 / synchrones 28		CONTEMPO

US n°	Sondage n°	Description	Interprétation	Liens stratigraphiques	Mobilier	Phasage
12	2	Matrice de limon brun très hétérogène et peu compact, avec nombreuses inclusions diverses (ciment, plastique, ...)	Remblai	Sous 11 / sur 13		CONTEMPO
13	2	Creusement	Tranchée réseau	Sous 12 / coupe 14, 17, 18 et 23		CONTEMPO
14	2	Limon brun hétérogène et peu compact, avec nombreux petits silex et inclusions diverses	Remblai	Coupé par 13 / sur 15		CONTEMPO
15	2	Creusement	Tranchée réseau	Sous 14 / coupe 18 à 22		CONTEMPO
16	2	Limon noirâtre très compact, collant, avec quelques petites inclusions de silex notamment	Niveau de piétinement	Sous 11 / sur 18		CONTEMPO
17	2	Niveau très sableux jaune avec nombreux graviers (béton désagrégé)	Niveau de travail	Sous 11 / coupé par 13 / équivalent à 18 / sur 23		CONTEMPO
18	2	Niveau très sableux jaune avec nombreux graviers (béton désagrégé)	Niveau de travail	Sous 11 et 16 / coupé par 13 et 15 / équivalent à 17 / sur 19		CONTEMPO
19	2	Limon noirâtre très compact, collant, avec quelques petites inclusions de silex notamment	Niveau de piétinement	Sous 18 / coupé par 15 / sur 20, 21 et 24		CONTEMPO
20	2	Grave sableuse brun-orangé, homogène et peu compacte	Remblai	Sous 19 / coupé par 15 / sur 21		CONTEMPO
21	2	Limon brun foncé, homogène et assez compact, avec nombreuses petites inclusions de silex et de TCA	Remblai	Sous 19 et 20 / coupé par 15 et 41 / sur 22		CONTEMPO
22	2	Grave sableuse brun-orangé, homogène et peu compacte	Remblai	Sous 21 / coupé par 15 et 41 / sur 25		CONTEMPO
23	2	Ensemble hétérogène de matériaux comportant notamment des silex, des fragments de TCA, ... dans une matrice limoneuse brune assez hétérogène et aérée	Remblai	Sous 11 et 17 / coupé par 13 / sur 1		CONTEMPO
24	2	Maçonnerie de briques mécaniques et de blocs calcaires liés au mortier de chaux orangé	Angle d'une cave	Sous 19, 21 et 22 / sur 41		CONTEMPO

US n°	Sondage n°	Description	Interprétation	Liens stratigraphiques	Mobilier	Phasage
25	2	Blocs de silex, fragments de TCA et nodules de mortier jaunâtre dans matrice limoneuse brune	Sol ou remblai de démolition ?	Sous 22 / sur 1		CONTEMPO
26	2	Limon argileux brun-orangé, avec quelques graviers, fragments de TCA et nodules de calcaire	Sol	Sous 2 / sur 3		MED / MOD
27	2	Limon argileux orangé avec poches de limon argileux brun	Sol ?	Sous 3 / sur 6		GR / MED ?
28	1	Limon argileux brun-orangé	Terre à jardin	Synchrone 11 / sur 29		CONTEMPO
29	1	Limon argileux brun très compact, avec micro-inclusions de TCA et de nodules de calcaire	Remblai	Sous 28 et 40 / sur 30		CONTEMPO
30	1	Limon argileux brun foncé assez compact, avec nombreuses petites inclusions de calcaire et TCA	Remblai type "terres noires"	Sous 29 / sur 34 et 31		MED / MOD
31	1	Limon argileux brun-noir, assez compact et homogène, avec inclusions de calcaire, silex et TCA	Remblai type "terres noires"	Sous 30 / coupé par 35 / sur 32	Céramique	MED / MOD
32	1	Limon argileux noirâtre, assez compact et homogène, avec quelques inclusions diverses	Remblai type "terres noires"	Sous 31 / sur 32	Céramique	MED / MOD
33	1	Limon argileux noirâtre assez meuble et homogène, avec quelques gros blocs de calcaire	Remblai ?	Sous 32	Céramique, blocs d'architecture	GR
34	1	Mélange de silex (grave sableuse), de TCA et de sable	Remblai	Sous 30 / sur 35	Céramique, tuiles plates, briques	CONTEMPO
35	1	Creusement	Trou d'obus ? Fosse indéterminée	Sous 34 / coupe 31		CONTEMPO
36	1	Béton constitué de ciment gris et de gravier	Fondation indéterminée	Sous 28 / sur 37		CONTEMPO
37	1	Creusement	Tranchée de fondation	Sous 36 / coupe 38		CONTEMPO
38	1	Sable jaune et filet avertisseur blanc	Remblai	Sous 28 / coupé par 37 / sur 39		CONTEMPO
39	1	Creusement	Tranchée réseau	Sous 38 / coupe 40		CONTEMPO
40	1	Gravier rosâtre dans matrice sableuse jaune	Remblai	Sous 28 / coupé par 39 / sur 29		CONTEMPO
41	2	Creusement	Tranchée de fondation	Coupe 21 / sous 24		CONTEMPO

Code matière	Signification
CDB	<i>Charbon de bois</i>
CER	<i>Céramique (récipient)</i>
FAU	<i>Faune (mobilier en os)</i>
LTH	<i>Lithique (produits et déchets de l'industrie lithique)</i>
MAL	<i>Malacologie</i>
MET	<i>Métal</i>
MOR	<i>Mortier et enduits</i>
ORG	<i>Matériaux organiques (bois, cuir, ...)</i>
PIE	<i>Pierre (blocs d'architecture, mobilier lapidaire, ...)</i>
TC	<i>Terre cuite (autre que récipients en céramique)</i>
TCA	<i>Terre cuite architecturale</i>

2. INVENTAIRE DU MOBILIER ARCHÉOLOGIQUE

US	Code mat.	N° inv.	Identification	Sdg	Date de	à	Quantité	Nb
1	CER		Céramique	2	1300	1800		9
3	CER		Céramique	2	1300	1800		12
3	MAL	1	Huître	2			105,9 g	1
3	TCA	1	Rebord de tegula	2	-50	500		1
4	CER		Céramique	2	200	400		44
4	FAU	1	Os	2			17,76 g	1
4	PIE	1	Opus sectile (bande de contour à extrémité biseautée) ; ép. 8 mm, l. 30 mm ; calcaire	2				1
5	CER		Céramique	2	200	400		97
5	FAU	1	Os poli présentant traces de sciage	2			36,3 g	1
5	FAU	2	Épingle en os	2			0,64 g	1
5	FAU	3	Bois de cerf découpé (bois de massacre)	2			251,65 g	1
5	MET	1	Scorie de fer	2			20,04 g	1
5	ORG	1	Boîte en bois (pyxide ?)	2				1
5	PIE	1	Colonne (fût lisse, dia. 215 mm) ; calcaire	2				1
5	PIE	2	Dallage, placage en calcaire (ép. 24 et > 35 mm), pierre brûlée	2				2
5	PIE	3	Dallage, placage en marbre (ép. 14 et 18 mm), marbre blanc gris pyrénéen	2				2
5	PIE	4	Colonne (fût lisse, dia. 450 mm) ; calcaire	2				1
5	TCA	1	Dont 4 indéterminé (2 en argile blanche), 1 tegula, 1 imbrex	2	-50	500		6
8	CDB	1	Branche (bois brûlé)	2			24,17 g	1
8	CER		Céramique	2	200	400		25
8	MAL	1	Huître	2			129,62 g	2
8	MET	1	Clou ? ; fer	2			3,44 g	1
8	MOR	1	Mortier avec empreintes de TCA (dont plusieurs joints de tuiles)	2				8
8	MOR	2	Enduit peint	2				60
8	PIE	1	Déchet, éclat ? ; calcaire	2				1
8	PIE	2	Dallage (ép. > 44 mm, arête usée (marche ?) ; calcaire	2				1
8	TC	1	Statuette de Venus anadyomène	2	-50	500	129,2 g	1
8	TC	2	Statuette (socle)	2	-50	500	24,9 g	1
8	TC	3	Statuette (socle)	2	-50	500	11,98 g	1
8	TC	4	Statuette (patte animale)	2	-50	500		1
8	TC	5	Terre brûlée (torchis)	2			208,87 g	1
8	TCA		1 indéterminé, 1 Imbrex ? (argile blanche), 4 tegula	2	-50	500		6
31	CER		Céramique	1	-50	500		1
32	CER		Céramique	1	800	1000		2
33	CER		Céramique	1	200	400		9
33	PIE	1	Bloc calcaire taillé (trou de tour)	1				1
34	CER		Céramique	1	1300	1800		1
34	TCA	1	2 tuiles plates (ép. 13 et 16 mm, argile blanche)	1	1000	1800		2

3. INVENTAIRE DES DOCUMENTS PHOTOGRAPHIQUES

Image n°	Site	Localisation	Objet	Complément	Auteur	Date
DSC07069.jpg	Evreux, 11 rue de l'Horloge	Sondage 1	Sondage 1, coupe sud, partie haute	Vue en coupe	PW	14/10/2013
DSC07072.JPG	Evreux, 11 rue de l'Horloge	Sondage 1	Sondage 1, coupe est, partie haute	Vue en coupe	PW	14/10/2013
DSC07073.JPG	Evreux, 11 rue de l'Horloge	Sondage 1	Sondage 1 en cours de terrassement	Vue en plan et en coupe	PW	14/10/2013
DSC07078.JPG	Evreux, 11 rue de l'Horloge	Sondage 1	Sondage 1, vue en fin de fouille	Vue en plan	PW	14/10/2013
DSC07080.JPG	Evreux, 11 rue de l'Horloge	Sondage 1	Sondage 1, coupe sud	Vue en coupe	PW	14/10/2013
DSC07087.JPG	Evreux, 11 rue de l'Horloge	Sondage 2	Sondage 2, coupe nord	Vue en coupe	PW	15/10/2013
DSC07090.JPG	Evreux, 11 rue de l'Horloge	Sondage 2	Sondage 2, coupe sud	Vue en coupe	PW	15/10/2013
DSC07097.JPG	Evreux, 11 rue de l'Horloge	Sondage 2	Sondage 2, coupe est, partie basse	Vue en coupe	PW	15/10/2013
DSC07098.JPG	Evreux, 11 rue de l'Horloge	Sondage 2	Sondage 2, coupe est	Vue en coupe	PW	15/10/2013
DSC07099.JPG	Evreux, 11 rue de l'Horloge	Sondage 2	Sondage 2, coupe est, partie nord	Vue en coupe	PW	15/10/2013
DSC07100.JPG	Evreux, 11 rue de l'Horloge	Sondage 2	Sondage 2, coupe est, partie sud	Vue en coupe	PW	15/10/2013
DSC07101.JPG	Evreux, 11 rue de l'Horloge	Sondage 2	Sondage 2, US 24	Vue en plan	PW	15/10/2013
DSC07104.JPG	Evreux, 11 rue de l'Horloge	Sondage 2	Sondage 2, US 5	Vue en plan	PW	15/10/2013
DSC07105.JPG	Evreux, 11 rue de l'Horloge	Sondage 2	Sondage 2, US 7	Vue en plan	PW	15/10/2013
DSC07108.JPG	Evreux, 11 rue de l'Horloge	Sondage 2	Sondage 2, US 7	Vue en plan	PW	15/10/2013
DSC07109.JPG	Evreux, 11 rue de l'Horloge	Sondage 2	Sondage 2, US 8	Vue en plan	PW	15/10/2013
DSC07113.JPG	Evreux, 11 rue de l'Horloge	Sondage 2	Sondage 2, US 9	Vue en plan	PW	15/10/2013
DSC07116.JPG	Evreux, 11 rue de l'Horloge	Sondage 2	Sondage 2, US 9 et 10	Vue en plan	PW	15/10/2013
DSC07118.JPG	Evreux, 11 rue de l'Horloge	Sondage 2	Sondage 2, rebouchage	Vue d'ensemble	PW	15/10/2013
DSC07119.JPG	Evreux, 11 rue de l'Horloge	Sondage 2	Sondage 2, rebouchage	Vue d'ensemble	PW	15/10/2013
DSC07120.JPG	Evreux, 11 rue de l'Horloge	Sondage 2	Sondage 2, rebouchage	Vue d'ensemble	PW	15/10/2013
DSC07123.JPG	Evreux, 11 rue de l'Horloge	Sondage 2	Sondage 2, angle nord-est	Vue en coupe	PW	15/10/2013
DSC07125.JPG	Evreux, 11 rue de l'Horloge	Sondage 2	Sondage 2, angle nord-est	Vue en plan	PW	15/10/2013
DSC07127.JPG	Evreux, 11 rue de l'Horloge	Sondage 2	Sondage 2, angle nord-est	Vue en coupe	PW	15/10/2013

